



---

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

## **Journal des débats**

**de la Commission permanente  
de l'économie et du travail**

**Le mercredi 2 juillet 2014 — Vol. 44 N° 5**

Étude des crédits du ministère du Tourisme

**Président de l'Assemblée nationale :  
M. Jacques Chagnon**

---

**QUÉBEC**

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats de toutes les commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission parlementaire en particulier	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec  
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles  
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85  
Québec (Québec)  
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754  
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:  
[www.assnat.qc.ca](http://www.assnat.qc.ca)

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec  
ISSN 0823-0102

**Commission permanente de l'économie et du travail**

**Le mercredi 2 juillet 2014 — Vol. 44 N° 5**

**Table des matières**

Discussion générale	1
Document déposé	9
Adoption des crédits	19
Documents déposés	19

**Intervenants**

M. Yves St-Denis, vice-président

Mme Dominique Vien  
M. Claude Cousineau  
M. Pierre Michel Auger  
M. André Drolet  
Mme Chantal Soucy  
M. Luc Fortin  
M. Marc H. Plante  
M. Saul Polo

- \* M. Pierre-Michel Bouchard, Société du Centre des congrès de Québec
- \* M. Raymond Larivée, Société du Palais des congrès de Montréal

\* Témoins interrogés par les membres de la commission

**Note de l'éditeur :** La commission a aussi siégé en après-midi et en soirée pour l'étude des crédits du ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations. Le compte rendu en est publié dans un fascicule distinct.



Le mercredi 2 juillet 2014 — Vol. 44 N° 5

Étude des crédits du ministère du Tourisme

(Dix heures)

**Le Président (M. St-Denis) :** Alors, bon matin, tout le monde. Ayant constaté le quorum, je déclare la séance de la Commission de l'économie et du travail ouverte. Je demande à toutes les personnes dans la salle de bien vouloir éteindre la sonnerie de leurs téléphones cellulaires.

La commission est réunie ce matin afin de procéder à l'étude des crédits du volet Tourisme pour l'exercice financier 2014-2015. Une enveloppe de deux heures est allouée pour l'étude de ces crédits.

Mme la secrétaire, y a-t-il des remplacements?

**La Secrétaire :** Oui, M. le Président. Mme Roy (Arthabaska) est remplacée par Mme Soucy (Saint-Hyacinthe).

**Le Président (M. St-Denis) :** Je vous remercie. Il n'y a pas de remarques préliminaires prévues ce matin. Nous procéderons donc, avec votre consentement, à une discussion d'ordre général par blocs d'environ 20 minutes, incluant les questions et les réponses, en alternance entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition. Les crédits relatifs à ce sujet seront votés avant la suspension ce matin.

Discussion générale

Je suis maintenant prêt à reconnaître une première intervention de l'opposition officielle pour un premier bloc d'échange. M. le député de Bertrand, la parole est à vous.

**M. Cousineau :** Alors, merci, M. le Président. Permettez-moi, d'entrée de jeu, de saluer la ministre du Tourisme, la députée de Bellechasse, que je connais maintenant depuis plus de 10 ans parce que nous siégeons ensemble ici, dans cette Assemblée nationale, depuis 2003, et puis je reconnais en elle son professionnalisme et puis son sens du travail bien fait. Je salue aussi son chef de cabinet puis les gens du cabinet. Et je salue aussi les gens du ministère, parce que je sais que c'est un ministère où les gens travaillent en symbiose avec tous les acteurs du milieu pour faire en sorte que toute l'industrie touristique au Québec puisse être en plein développement. Oui, effectivement, c'est un très, très beau ministère.

J'avais préparé des remarques préliminaires. J'avais eu l'information de préparer de remarques préliminaires, mais, regardez, on va passer plus rapidement aux questions. Mais je veux rappeler certaines choses. J'ai trouvé quand même très intéressant et impressionnant de voir les chiffres qui tournent autour de ce ministère-là. Écoutez, 88 millions de visites à travers le Québec et puis à l'extérieur par année, c'est impressionnant, dont à peu près 79 millions de visiteurs pour les différentes régions puis le territoire québécois puis 8,8 millions à peu près de visiteurs étrangers. C'est très impressionnant. On regarde aussi tout ce que ce ministère puis tout ce que le secteur touristique génère en retombées économiques puis en emplois au Québec. C'est assez fabuleux et puis extrêmement intéressant de voir ça.

Avant de poser les questions, je voudrais rappeler, M. le Président, que le ministre du Tourisme précédent, le député de Matane-Matapédia, avait fait sien le Plan de développement de l'industrie touristique 2012-2020, plan touristique avait été soigneusement préparé par la députée de Laporte qui était, en 2012, ministre du Tourisme. Alors, ce qui est intéressant là-dedans, c'est que, plutôt que de recommencer le travail, les travaux, le ministre du gouvernement précédent a opté pour la continuité. C'est une attitude extrêmement positive qui a été fort appréciée par les gens du milieu, par les gens du ministère, puisqu'eux aussi ont participé à l'élaboration de ce plan. M. le Président, le ministre précédent avait travaillé à la mise en oeuvre de ce plan de développement notamment en lançant deux stratégies : la stratégie tourisme Saint-Laurent et puis la stratégie hiver, la promotion de l'hiver québécois. On sait qu'il y a quelques décennies l'hiver durait à peu près trois, quatre mois, cinq, six mois; maintenant, ça s'étend vers huit mois, donc ça prend toute une stratégie pour faire la promotion de l'hiver québécois puis des attraits qui tournent autour de l'hiver québécois.

Une voix : ...

**M. Cousineau :** Pardon?

Une voix : ...

**M. Cousineau :** De plus, le ministre précédent a initié quelques chantiers, notamment le tourisme autochtone, le tourisme culturel est relativement aussi... des chantiers sur l'hébergement illégal ainsi que la situation de l'hôtellerie au Québec.

Je suis certain, M. le Président, je suis certain, connaissant la sagesse de la ministre actuelle, qu'elle va poursuivre dans la même direction que ses deux prédécesseurs, la députée de Laporte et le député de Matane-Matapédia. Et puis, connaissant sa fougue qu'on lui connaît, je suis persuadé qu'elle va poursuivre dans la même direction concernant le plan de développement stratégique pour les années à venir.

En terminant, parce que j'avais préparé des notes préliminaires, mais je vais terminer rapidement, il y a quand même des compressions qu'on peut détecter dans le budget qui a été présenté par le ministre des Finances il y a maintenant trois semaines à peu près et il y a des compressions d'autour de 6 millions de dollars au niveau du ministère, qui se traduit par des coupures ici et là dans le ministère. C'est quand même passé de 132 millions à 126 millions. Il faut s'interroger sur : Où vont aller ces coupures, et puis quels sont les acteurs du milieu qui vont être touchés?

Alors, comme première question, j'aimerais que la ministre puisse aller aux pages 194, 195 des crédits du ministère. Donc, aux pages 194, 195, bon, on voit très bien qu'il y a une ventilation, là, du 127 millions de dollars entre Tourisme Québec, la société des congrès, le Palais des congrès de Montréal puis la Régie des installations olympiques, pour un total de 127 millions. On voit aussi que Tourisme Québec, c'est là qu'on peut voir la baisse, par rapport au budget précédent 2013-2014, de 60 millions à 56 millions. Puis, lorsqu'on regarde la ventilation, à la page 195, au bas de la page 195, évidemment on voit que la rémunération ne fluctue à peu près pas, le fonctionnement non plus... capital, intérêt. C'est au niveau du support. Au niveau du support, on a de 33 684 000 \$ en 2013-2014 et, en 2014-2015, on tombe à 31 319 000 \$. Donc, ici c'est un 2,3 millions de... je ne dirais pas «de manque à gagner», mais de coupures par rapport à l'an passé.

J'aimerais savoir de la ministre, là, qu'est-ce qu'on entend par «support». Et puis est-ce qu'à l'intérieur... lorsqu'on parle du 2,3 millions de coupés à cet endroit-là, est-ce qu'on parle des ATR en région? Ça touche à quoi, le support, là? Parce que principalement c'est le gros poste qui va être coupé par la baisse des crédits.

**Le Président (M. St-Denis) :** Mme la ministre.

**Mme Vien :** Merci beaucoup, M. le Président. Vous allez me permettre, M. le Président, et mon vis-à-vis le fera certainement aussi, de me permettre de faire à mon tour quelques remarques préliminaires quand même. C'est difficile de passer à côté, même si ce n'est pas prévu dans notre grand livre d'ordre du jour.

Alors, merci, M. le Président. Je salue franchement, de façon très sincère et chaleureuse, le député de Bertrand qui est un confrère de travail depuis de nombreuses années, un homme formidable avec qui on a toujours beaucoup de plaisir à travailler et qui défend âprement ses dossiers, et c'est de bon aloi, et on lui reconnaît cette fougue. Je le salue. Je salue également la personne qui l'accompagne, Christian Robitaille, qui, semble-t-il, était aux affaires du tourisme avant d'être ici aujourd'hui. Alors, je vous salue, merci d'être là ce matin. Certainement que vous pourrez, par le biais de notre confrère, apporter un éclairage peut-être nouveau ou supplémentaire à nos débats. J'aimerais saluer de façon particulière, aussi, la députée de Saint-Hyacinthe. Vous n'en êtes pas à vos premiers crédits cette année, mais très certainement, dans votre jeune carrière de parlementaire, vous en êtes à vos premiers. Je vous félicite d'être ici avec nous aujourd'hui. Très certainement qu'on aura l'occasion d'avoir des échanges très solides dans le sens de «porteurs et de constructifs», puisque déjà nous avons eu le plaisir de nous rencontrer, et déjà vous m'avez fait part de certaines de vos préoccupations qui sont tout à fait justifiées et peut-être aurez-vous l'occasion aujourd'hui de nous en faire part.

Alors, Mme la députée de Saint-Hyacinthe, merci d'être là, je vous souhaite la bienvenue. Je ne peux pas passer sous silence la présence de la personne qui vous accompagne, Samuel Poulin, qui est un garçon aujourd'hui qui est un jeune adulte, mais que j'ai rencontré jeune enfant et qui déjà avait beaucoup, beaucoup de talent. J'étais à la radio à l'époque. Il avait fait un concours, participé à un concours et il s'était démarqué, franchement, de façon magistrale. Vous en êtes maintenant ici, à l'Assemblée nationale. C'était un de vos rêves; vous auriez aimé entrer par une autre porte, sait-on jamais. Je vous souhaite la bienvenue, Samuel, c'est un plaisir de vous retrouver. M. le député de Johnson, soyez, vous aussi, le bienvenu à ces crédits. Je serai heureuse d'entendre vos préoccupations, vos observations, peut-être aussi vos suggestions pour faire en sorte qu'au ministère du Tourisme nous puissions faire les choses mieux, autrement et de façon renouvelée. Tant mieux si vous pouvez nous aider à le faire.

Bien entendu, je salue la brigade ministérielle qui est avec nous aujourd'hui. Merci, messieurs, de vous être déplacés, rendus disponibles pour être avec nous.

• (10 h 10) •

Je veux, M. le Président, souligner l'effort considérable qui est fourni ici ce matin des députés qui ont dans le corps, jusqu'à maintenant, plusieurs heures de crédits et qui, pour plusieurs d'entre eux, seront en selle jusqu'à 22 heures ce soir, puisque demain, si tout va bien, nous devrions voter les crédits.

Alors, ceci étant dit, M. le Président, vous dire que je suis très heureuse d'être à la barre du ministère du Tourisme serait peu dire, puisque j'en suis vraiment très fière. Et au soir, quand le premier ministre m'a appelée à son bureau pour me confier les destinées du ministère du Tourisme, je peux vous dire que ma réaction immédiate a été de lui dire : Merci, chef, j'ai l'impression que je vais gérer le bonheur. Et, un peu dans la même veine que le soulignait tout à l'heure le député de Bertrand, c'est vraiment un très, très beau ministère. Pourquoi c'est un beau ministère? Parce que c'est un ministère dans lequel on retrouve un caractère économique de développement économique et pas seulement pour certaines régions et pour certaines entreprises ou créneaux en particulier, mais pour l'ensemble du Québec et pour l'ensemble des régions du Québec. Et, à ce niveau-là, comme étant une fille des régions, je pense que je suis tout à fait à ma place pour défendre cet intérêt économique, qu'il soit satellitaire et un peu partout sur le territoire du Québec. Vous dire à quel point j'ai pu rencontrer des gens dédiés, dévoués dans plusieurs des rencontres que j'ai pu faire jusqu'à maintenant, M. le Président. Je les salue. Je sais qu'ils s'adonnent déjà à préparer, si ce n'est déjà fait, ce qu'on appelle la belle saison, la saison estivale. Elle sera riche en événements, en festivals, en toutes sortes d'activités. Je les salue, je les remercie pour la qualité de leur travail. On dit beaucoup «la belle saison», mais on le sait très bien, et le député de Bertrand en a fait mention tantôt, de cette stratégie hivernale qui a été déposée par le gouvernement du Québec. Évidemment, de plus en plus, on tente d'agrandir ou d'élargir ces saisons touristiques pour qu'elles ne soient pas uniquement estivales.

Écoutez, M. le Président, et je termine sur ces quelques remarques préliminaires, le temps de vous dire que je suis accompagnée, M. et Mme les députés, et messieurs du gouvernement, d'une brigade franchement chevronnée, capable de répondre aux questions quelquefois qui pourraient être pointues en ce qui a trait à certains dossiers. Alors, Mme la sous-ministre, Mme Giguère; les sous-ministres Croteau, également, Dubé, je vous salue; Mme Clémence, des Finances; nos trois P.D.G. : Pierre-Michel Bouchard, du Centre des congrès de Québec; Raymond Larivée, Palais des congrès de Montréal; et Michel Labrecque, de la Régie des installations olympiques, et, vous tous que je ne nomme pas, soyez salués, et je vous souhaite la bienvenue ici.

Je voudrais juste d'entrée de jeu rassurer le député de Bertrand sur une chose qui est fondamentale et qu'il a soulevée. On y reviendra, au budget, soyez sans crainte. Vous avez parlé de travail qui avait été fait auparavant par le député de Matane. Vous avez parlé d'éléments nouveaux qui ont été amenés, notamment les stratégies que vous soulevez. Vous avez parlé d'un certain nombre d'alignements aussi qui avaient été donnés. Je tiens à vous rassurer là-dessus. Si la députée de Laporte a pu déposer le Plan de développement de l'industrie touristique qui a été pris en charge par la suite par votre confrère M. le député de Matane, je peux vous assurer qu'en ce qui nous concerne nous saurons faire la même chose et de façon noble, c'est-à-dire de continuer ce travail qui a été fait durant la période de gouverne du Parti québécois. C'est-à-dire, la partisanerie bête, ce n'est pas ma tasse de thé, et je sais que ce n'est pas la vôtre non plus. Alors, soyez rassuré là-dessus. Et de toute façon nous avons, autour de nous, des gens, des fonctionnaires qui travaillent dans l'intérêt public et dans l'intérêt des citoyens pour faire en sorte que le milieu touristique se propulse encore plus loin.

Vous avez soulevé l'élément sur les compressions budgétaires, M. le député. Vous n'êtes pas désincarné de la réalité. Vous lisez les journaux comme moi, vous regardez la télévision et vous écoutez la radio. Vous savez très certainement, et je le sais aussi... et je sais que le gouvernement précédent était tout à fait au courant de la situation budgétaire, puisque votre gouvernement, dans un espoir de rattraper l'équilibre budgétaire, avez dû annoncer des coupures de votre côté. C'est que la situation financière du Québec est critique; le moins qu'on puisse dire, elle est fragile, et nous devons procéder à des choix qui sont difficiles. Ils sont douloureux. Pour certains éléments, ça touche, disons-le très franchement, un certain nombre d'organisations dans nos régions, mais nous n'avons pas le choix. Nous devons prendre des décisions difficiles pour faire en sorte que nous atteignions l'équilibre budgétaire en 2015-2016. Je dis souvent, et le premier ministre le dit lui aussi : Ce n'est pas une option, c'est une obligation, et nous devons effectivement passer par des chemins qui sont très étroits, très difficiles et qui feront mal.

Ceci étant dit, je tiens à vous dire ceci : C'est toute l'équipe qui m'accompagne, y compris le cabinet, qui m'appuie dans mon action. Nous allons faire tout en notre pouvoir de limiter le plus possible, M. le député de Bertrand, des coupes ou des situations qui mettraient à mal le développement touristique. Pourquoi? Parce que le développement touristique, c'est excessivement important. C'est un des éléments, au Québec, qui est le plus important. Savez-vous que c'est le troisième produit en exportation actuellement? Savons-nous que c'est le troisième produit en exportation? C'est après l'aluminerie, et puis l'autre secteur m'échappe, peut-être que les collègues pourront me le dire. Mais c'est énorme, c'est fabuleux et c'est un domaine que j'ai principalement sur la colonne des revenus. Alors, on comprendra qu'on doit absolument préserver le plus possible cette... Bon, voyez-vous, juste après l'aluminium et l'aéronautique arrive le tourisme en termes de troisième produit d'exportation.

**M. Cousineau :** ...comme dit la ministre, la situation financière présentement, mais il ne faut pas oublier que c'est un ministère qui est générateur d'emplois d'une façon extraordinaire et c'est un ministère qui était générateur de revenus aussi. Donc, les revenus, c'est excessivement important pour le Québec présentement. Et puis on dit... puis dans une des études que j'ai lues au niveau de Secor, je crois, qu'avec 1 \$ investi en tourisme, bien, il y a des retombées pour à peu près 20 \$. Alors, c'est peut-être très optimiste, mais c'est quand même très intéressant, très intéressant.

Écoutez, Mme la ministre, j'aimerais... J'ai rencontré les gens du REMI, le réseau, là, des événements majeurs internationaux. Ces gens-là m'ont fait part de leurs suggestions et de leurs appréhensions. On m'a mentionné, bon, que présentement les 28 partenaires du réseau génèrent énormément de retombées économiques au Québec, surtout dans les grands centres, avec les grands festivals internationaux.

Alors, ma première question peut-être, c'est de savoir est-ce que ces gens-là peuvent compter sur les mêmes montants que l'année dernière pour ce qui est des enveloppes d'aide et puis, si c'était possible, aussi d'avoir une ventilation, là, peut-être pas aujourd'hui... mais si on pouvait nous déposer, parce que ça été demandé, je crois, dans les questions, donc, les montants qui sont attribués à chacun des grands événements, d'une part. Et puis j'aimerais ça aussi avoir aussi votre vision, Mme la ministre... M. le Président, j'aimerais ça que la ministre nous donne un petit peu sa vision concernant... parce qu'il y a comme une dualité, il y a deux écoles de pensée entre tout ce qui se passe en région et puis évidemment les grands événements majeurs, internationaux à travers le Québec. C'est très intéressant, c'est générateur de revenus, mais ce qui se passe en région, c'est aussi extrêmement important, à mon avis. Et puis il y a beaucoup, beaucoup de petits festivals un peu partout en région qu'il faudrait peut-être penser à une stratégie pour les soutenir et les aider pour les années à venir. On a parlé, à quelques reprises, de Rythmes et saveurs, à Saint-Donat, qui génère à peu près 4,5 millions de retombées économiques par année pour la région de Lanaudière, et puis pour un 30 000 à 35 000 personnes en trois jours. Donc, c'est très intéressant. Et puis tantôt, dans les statistiques, on voyait, M. le Président, qu'il y a à peu près 78 millions de visites, à travers le Québec, au niveau touristique. Puis ça, ce n'est pas uniquement les grands événements, là, c'est partout en région. Donc, j'aimerais ça savoir aussi de la ministre si elle entend se pencher sur cette problématique pour voir comment est-ce qu'on pourrait à l'avenir, M. le Président, financer... Je ne veux pas déshabiller Pierre, là, pour habiller Jean, là, parce que les grands événements internationaux, majeurs, ils sont très importants, puis, comme je vous dis, c'est générateur d'emplois.

Donc, deux questions, à savoir : Est-ce qu'on maintient les mêmes enveloppes pour cette année concernant ces grands événements-là, d'une part, et, d'autre part, est-ce que vous avez, Mme la ministre, réfléchi ou commencé à réfléchir concernant le financement de tout ce qu'on appelle les festivals en région?

**Le Président (M. St-Denis) :** Alors, Mme la ministre, en 1 min 30 s.

• (10 h 20) •

**Mme Vien :** Bien, vous reviendrez tantôt, M. le député de Bertrand, si ça vous convient. Mais déjà vous dire que, le REMI, je les ai rencontrés à deux ou trois reprises, si ce n'est pas quatre, notamment votre ex-collègue, Mme Louise Beaudoin, que j'ai eu le plaisir de rencontrer, qui préside d'ailleurs le REMI.

Le REMI, c'est 28 festivals, événements qui en sont membres, à peu près qui rapportent, selon l'étude, une étude d'ailleurs faite par Secor, si ma mémoire est bonne, quelque chose comme un demi-milliard de dollars. Et vous aviez raison tantôt quand vous parliez des retombées économiques du tourisme, 1 \$ investi, ça en rapporte 20 et 5 \$ dans les coffres de l'État. Alors, quand on dit qu'on agit sur la colonne des revenus, vous avez rigoureusement raison. Je me dépêche, mais vous aurez l'occasion de revenir. En ce qui concerne l'enveloppe des festivals et événements au Québec, évidemment ce que nous avons fait, c'est de poursuivre et d'honorer les ententes triennales qui n'étaient pas terminées. Pour celles qui se terminaient cette année, nous avons décidé de les maintenir dans la forme actuelle pour un an. Pourquoi? Parce que, vous le savez, nous avons une révision des programmes. Alors, ce serait assez spectaculaire qu'on résigne pour trois ans. Alors, nous avons fait ça avec les ATR également pour être conséquents avec nous.

L'autre chose que je voulais vous mentionner, M. le député, et je comprends que je ne réponde pas entièrement à l'ensemble de vos questions, mais je vais vite, en ce qui a trait aux petits événements et festivals, je reconnais bien chez vous, là, la préoccupation d'un homme qui est de région. Cette question nous a été d'ailleurs soulevée par le caucus libéral, à l'effet que : Comment on pourrait effectivement préserver ou aider, accompagner ces petits festivals et événements à la grandeur du Québec qui ne se qualifient pas nécessairement dans les règles établies par le ministère du Tourisme? Le tourisme, ça le dit, hein, c'est : Jusqu'à combien de nuitées votre événement ou votre festival crée? C'est ça, là, au fond, la question : Combien de visiteurs avez-vous attirés dans votre événement et combien de ces personnes-là ont pu, donc, acheter une nuitée, ou deux, ou trois? Alors, évidemment, les petits festivals et événements en région ne se qualifient pas nécessairement dans ce créneau qui devrait être le nôtre, M. le député, mais soyez assuré d'une chose, c'est que je suis une fille des régions, on a un caucus rural et régional, au Parti libéral du Québec, et ça a été soulevé par les collègues, certains étant parmi nous, ici, ce matin.

Alors, je comprends que mon temps est terminé, M. le député de Bertrand, mais, si vous voulez qu'on reprenne la discussion, tout à l'heure, sur le REMI, ça me fera plaisir de répondre à vos questions, sans problème.

**Le Président (M. St-Denis) :** Alors, merci, Mme la présidente. Je vais reconnaître maintenant une première intervention. Oui, Mme la ministre; pas la présidente. Alors, je vais reconnaître une première intervention du côté du gouvernement et je vais reconnaître le député de Champlain qui m'a fait signe tantôt, là, que la balance de la réponse de la ministre était sur le temps du gouvernement. Alors, 18 min 30 s pour votre prochain bloc.

**M. Auger :** Merci, M. le Président. Permettez-moi, d'entrée de jeu, de saluer la ministre, toutes les personnes qui l'accompagnent, bien sûr mes collègues de l'opposition officielle ainsi que du deuxième groupe d'opposition, et les gens qui les accompagnent, et bien sûr mes collègues du gouvernement. Je tiens également à vous féliciter, M. le Président, pour votre première expérience à vie, donc, en vous souhaitant plein de bonheur pour les deux prochaines heures.

M. le Président, c'est un plaisir pour moi d'être ici ce matin, là, pour parler des crédits volet Tourisme. Vous savez, dans une vie antérieure, j'ai passé plus de 10 ans... hein, j'ai eu le privilège d'oeuvrer comme professeur et coordonnateur pour un programme de tourisme dans un collège, le collège Lafleche, pour ne pas le nommer, à Trois-Rivières. Donc, pour moi, c'est un retour dans le passé qui me fait vraiment du plaisir ce matin.

M. le Président, l'industrie touristique, c'est un important secteur d'activité économique pour le Québec, on parle d'à peu près 30 000 entreprises au Québec, à peu près 400 000... dépendamment des statistiques qui vous les offrent, là, mais à peu près 400 000 emplois, donc c'est très important ici, au Québec. Et c'est réparti dans huit secteurs spécifiques, dont la restauration, l'hébergement, les voyages, l'industrie du voyage, les attraits touristiques, les événements, les festivals, les congrès. Donc, on parle de tourisme d'affaires. Au niveau du transport, je prends, par exemple, au niveau des circuits en autocar... au niveau administratif également, on parle des bureaux d'information touristique communément appelés les BIT dans le milieu. Et c'est un secteur d'activité, M. le Président, qui est en croissance. Année après année, on parle d'un peu plus de 3 % de croissance. Et je crois que le Québec dispose de beaucoup d'atouts nécessaires justement pour continuer cette croissance économique.

Justement, permettez-moi, M. le Président, de vous donner un exemple et de vous parler du plus beau comté du Québec. Je sais que tous les autres vont dire la même chose, mais je vais vous parler du très beau comté de Champlain et ses atouts. Le comté de Champlain, en fait c'est quatre rivières qui longent le comté ou encore qui le traversent. On n'a qu'à penser à la rivière Saint-Maurice et penser à l'événement de la Classique internationale de canot, la rivière Champlain, la rivière Batiscan avec le parc de la rivière Batiscan, pour ceux qui le connaissent. Vous avez également la rivière Sainte-Anne et la pêche aux petits poissons des chenaux. C'est aussi le fleuve Saint-Laurent. C'est également le fameux chemin du Roy et tous ces attraits historiques qui font partie du chemin du Roy. C'est aussi la basilique du Cap-de-la-Madeleine où près de 700 000 visiteurs passent par la basilique année après année. Et c'est un territoire à 97 % agricole et forestier. D'ailleurs, lors de la dernière campagne électorale, nous avons identifié comme nouveaux créneaux de développement économique le tourisme et principalement trois secteurs spécifiques qui étaient le récréotouristique,

l'agrotourisme, pour faire découvrir les différents produits du terroir parce qu'on a une richesse au niveau de notre comté, et également de faire découvrir éventuellement le tourisme religieux, donc, en se servant de la basilique du Cap. Donc, on a la basilique du Cap avec entre 600 000 à 700 000 visiteurs année après année, mais on a également l'église de Champlain et l'église de Sainte-Anne-de-la-Pérade avec sa crypte où, au sous-sol de l'église, on a à peu près 200 personnes qui sont enterrées dans le sous-sol de l'église de Champlain.

M. le Président, le tourisme, c'est une source de création de richesse pour le Québec, et il faut donc développer son plein potentiel. Actuellement, les données de Statistique Canada révèlent que la clientèle touristique au Québec est composée d'à peu près 87 % de Québécois, et, lorsqu'on ajoute les différentes provinces canadiennes, on parle d'à peu près 94 % de touristes qui viennent du Canada, donc il y a encore beaucoup, beaucoup de place pour développer le tourisme international. Donc, étant curieux de nature, Mme la ministre, de vous entendre sur tout l'aspect économique du tourisme en général et de tout le potentiel pour le Québec, que le Québec pourrait en tirer profit.

**Le Président (M. St-Denis) :** Merci, M. le député. Mme la ministre.

• (10 h 30) •

**Mme Vien :** On va rectifier tout de suite quelque chose : le comté de Bellechasse, il est pas mal beau, pas mal, pas mal beau. Mais je comprends que nous soyons un peu chauvins, puis soyons-le parce que le Québec est tellement beau dans toute sa globalité et dans toute sa diversité également. Bellechasse n'est pas la Côte-Nord, et Saint-Hyacinthe n'est pas le nord de Montréal ni l'Estrie.

Alors, merci, M. le Président. C'est une excellente intervention. D'abord, qu'ils nous parlent de leurs comtés, j'espère que les députés... Mme de Saint-Hyacinthe aussi pourra peut-être nous glisser un petit mot de ce qui grouille et grenouille chez elle parce que le Québec tout entier foisonne de gens dédiés dans tout l'aspect touristique mais aussi dans l'aspect événementiel et activités de toutes sortes, et, qu'on puisse en faire la promotion maintenant, je trouve que c'est tout à fait approprié d'utiliser ce temps d'antenne, on va dire ça comme ça, pour promouvoir nos attraits et ces beautés qui sont les nôtres dans chacun de nos comtés.

M. le député, je commencerais peut-être avec ça : vous avez raison de soulever, et c'est là-dessus que vous avez terminé votre intervention, si j'ai bien compris, que la possibilité ou le potentiel international est flagrant et ne se dément pas depuis plusieurs années maintenant, et, les prévisions, qu'elles soient du Conference Board of Canada ou encore de l'Organisation mondiale du tourisme, à quelques chiffres près peut-être de différence, là, on voit une tendance, là, qui montre très fermement que le touriste international est intéressé à voyager, et la grande question qu'on doit se poser, nous, comme gestionnaires et nous comme personnes ayant à gérer tout le développement touristique au Québec, c'est : Comment on arrive justement à aller chercher ce touriste-là qui a des sous dans ses poches, qui a du temps et qui a envie de voyager?

Alors, comment on fait pour aller le chercher et l'amener ici, au Québec? C'est vrai dans le tourisme d'agrément et c'est vrai aussi dans le tourisme d'affaires. Et nos deux personnes qui sont ici, du Centre des congrès de Québec ou du Palais des congrès de Montréal, et même M. Labrecque, de la Régie des installations olympiques, vous recevez aussi des touristes de l'étranger. Alors, on peut comprendre toute l'importance de mettre en place les outils pour attirer cette manne, disons ça comme ça, de touristes qui foisonne sur la scène internationale.

Ceci étant dit, je ne suis pas en train de dire non plus que les choses ne vont pas bien au Québec, bien au contraire, bien au contraire. Très sincèrement, les recettes touristiques sont en augmentation, le nombre de visiteurs et de touristes est en augmentation. Écoutez, les recettes de cette année atteignent un sommet, un record, M. le député, elles atteignent près de 13 milliards de dollars. Ça, c'est des retombées directes au Québec. Évidemment, ça contribue à l'essor du Québec, puisqu'il y a une grande partie de ça, bien entendu, qui tombe dans les coffres de l'État. Et qu'est-ce que ça fait, ça, en bout de piste? Bien, tout le monde l'a bien compris, ça vient contribuer au paiement de nos services sociaux — moi qui ai été ministre des Services sociaux, j'en suis bien consciente — de payer l'éducation, de se payer des services sociaux qui font, disons-le, la jalousie de bien des sociétés dans le monde. M. le député de Bertrand l'a souligné un peu plus tôt dans une de ses interventions, c'est plus de 90 millions de visiteurs que nous recevons ici, au Québec, 81 %, vous l'avez dit, de visiteurs... pardon, 81 millions de visiteurs québécois, 8,9 millions de visiteurs hors Québec. Il y en a qui viennent du reste du Canada, des États-Unis, d'autres pays également. Vous dire au passage... et j'avais une discussion avec M. Marc Croteau qui est sous-ministre chez nous, qui me disait : Écoutez, il y a des pays qui sont émergents, qui sont très, très, très importants, et il ne faut pas non plus négliger ces valeurs sûres qui sont les nôtres actuellement, c'est-à-dire la France, l'Ontario, parce qu'en elle-même la province de l'Ontario est un partenaire intéressant à regarder de près. Vous avez le reste du Canada et, bien entendu, les États-Unis, les États-Unis sur et pour lesquels on doit fournir un effort supplémentaire. Il y a un contexte économique qui existe, vous le savez, notamment avec la parité du dollar, une économie américaine qui se relève, bien entendu, mais qui ne se relève peut-être pas aussi vite qu'ils l'auraient souhaité. Ça, ça fait partie des données qui font en sorte que, oui, les États-Unis viennent chez nous, mais pourraient-ils venir plus, en plus grand nombre et plus rapidement? Alors, très certainement que ça fait partie des enjeux que nous avons.

D'ailleurs, les assises tenues par l'ensemble de l'industrie touristique... je venais d'arriver ça faisait quelques jours, c'était à Montréal, très bel événement, d'ailleurs, et ça portait essentiellement sur le touriste américain, comment faire en sorte de faire avancer ce dossier-là et de faire en sorte que ces touristes, qui sont tout près d'ailleurs, viennent chez nous en plus grand nombre. C'est près de 40 000 entreprises au Québec dans les secteurs associés au tourisme : vous avez parlé de restauration, vous avez raison, 51,3 %; des loisirs, 21,4 %; hébergement, 15,8 %; transports, 7,1 % — vous l'avez soulevée avec justesse tout à l'heure, toute la question du transport; et les services de voyage, pour 4,4 % au Québec. Et, croyez-le ou non, c'est près de 350 000 emplois directs et indirects — hein, je pense, Mme la sous-ministre — associés au tourisme au Québec. Alors, c'est un secteur d'activité excessivement important. Et là où ça prend tout son sens, pour nous, c'est que ces emplois-là ne sont pas qu'à Québec et à Montréal, c'est que ces emplois-là sont partout au Québec.

Et on parlait des entreprises tout à l'heure, 30 971, pour être précise. Si ma mémoire est bonne, M. le sous-ministre Dubé, les deux tiers de ces entreprises-là se situent à l'extérieur de Québec et de Montréal. Là, c'est chez nous, là, c'est chez nous. C'est chez vous, c'est chez vous. Alors, c'est excessivement important. Et, la très grande majorité, on le conçoit, c'est à peu près 20 employés et moins. Et, à l'échelle canadienne, bien la province du Québec se situe quand même au deuxième rang en ce qui a trait aux recettes touristiques.

Alors, brossé à grands traits, M. le député, voici ce qu'il en est de la situation du tourisme en chiffres actuellement. Le temps quand même de vous dire qu'on parlait de tourisme international. Si ma mémoire est bonne, on me corrigera, mais, d'ici 2030, on devrait avoir près de 2 milliards de touristes étrangers prêts à voyager, et ça vous donne toute l'ampleur de cette possibilité qui est devant nous. On n'a pas le droit, on a le devoir... On n'a pas le droit de laisser tomber, mais on a le devoir de tout mettre en oeuvre pour aller chercher ou convaincre ces touristes-là de venir ici, au Québec. Et également, vous l'avez soulevé, mais c'est bon de le rappeler, et ça nous met encore une fois dans le contexte américain où il faudra fournir des efforts supplémentaires, il y a près de 90 % des touristes au Québec qui sont des touristes intérieurs, intérieurs Québec et intérieurs, évidemment, du reste du Canada. Alors, voilà pour l'industrie qui, directement... Voici les chiffres directement reliés à la performance de l'industrie touristique.

J'aimerais quand même vous donner quelques éléments d'information sur les entrées de devises ici parce que ça, c'est de l'argent neuf, c'est de l'argent que les gens viennent dépenser chez nous. Évidemment, à ce moment-là, ça nous provient du tourisme international, d'où l'importance d'aller chercher plus de provenance de ces gens. En 2012, les recettes touristiques québécoises provenant des touristes hors Québec, M. le Président, étaient de 3,7 milliards, et 2,2 milliards de cette somme-là, là, étaient de la part des Américains et des autres pays. Alors, c'est vous dire que c'est quand même assez important. Les retombées fiscales et parafiscales sont de plus de 3 milliards de dollars, 2,2 au Québec. Est-ce que je vous ai dit tantôt que 1 \$ investi, ça en rapporte 20 puis 5 \$ dans les coffres de l'État? Je vous l'ai dit, hein, je vous le répète. Les recettes touristiques représentent 3,5 % de la valeur... Non, mais c'est ce que j'ai appris au début. J'ai dit : Il faut que je me rappelle de cette donnée-là, elle est formidable, elle est fantastique. Les recettes touristiques représentent 3,5 % de la valeur totale des exportations internationales du Québec. On la positionne ainsi au troisième rang d'exportation, là, on s'en parlait un petit peu plus tôt aujourd'hui.

Et je termine en vous disant... Je ne sais pas combien de temps qu'il me reste, M. le Président. Je suis un peu volubile, hein, c'est...

**Le Président (M. St-Denis) :** ...cinq minutes.

**Mme Vien :** 0,5 minute?

**Le Président (M. St-Denis) :** Moins de cinq minutes.

**Mme Vien :** Moins de cinq minutes. Vous allez me permettre, peut-être que la question viendra, mais, au cas où qu'elle ne vienne pas, j'aimerais quand même vous dire un petit mot sur deux éléments prioritaires et deux éléments porteurs de notre action gouvernementale et qui auront une incidence majeure sur le développement du Québec et très certainement sur le développement touristique. Et ça fait partie des... j'allais dire «des alignements», si vous voulez dire, ou des fortes suggestions que m'a transmises avec beaucoup de justesse, je trouve, le premier ministre du Québec quand il m'a confié les rênes du ministère du Tourisme, et c'est tout ce qui a trait à la stratégie maritime et c'est tout ce qui a trait également au Plan Nord. Très certainement, enfin je l'espère, on aura l'occasion d'en discuter plus avant ici ce matin. Mais, quand on parle de développement économique, M. le Président, et quand on parle... M. le député de Bertrand, tout à l'heure, disait : Mme la ministre, comment on va faire pour aider les petits événements, les petits festivals dans nos régions? Ce que je lui réponds : C'est une préoccupation que nous avons. Et voici peut-être deux avenues, voici peut-être deux leviers qui font faire en sorte justement qu'on puisse développer, qu'on puisse diversifier, qu'on puisse varier, créer et mettre en valeur des attraits touristiques qui existent déjà ou qui n'existent pas. C'est tout le potentiel, c'est tout le génie québécois qui va se mettre à l'oeuvre, au moment où on se parle, dans la stratégie maritime et dans le Plan Nord, M. le Président.

Alors, à grands traits brossés, voici à quoi ressemble, si vous voulez, M. le Président, tout l'aspect économique du tourisme au Québec. C'est majeur, c'est porteur. C'est le troisième produit d'exportation au Québec. C'est la deuxième province en importance au Canada en ce qui a trait aux recettes touristiques. C'est 13 milliards de dollars, ce n'est pas banal. Et on ne voit pas souvent le tourisme comme étant justement un élément à caractère économique. Et ça, nous, on travaille très fort au ministère, et votre prédécesseur y a travaillé fort, et la députée de Laporte y a travaillé très fort également avec son Comité performance présidé par Gilbert Rozon, à l'effet qu'effectivement nous puissions considérer, nous puissions voir et nous puissions agir en fonction du fait que le tourisme au Québec fait partie des grands leviers économiques pour développer toutes les régions du Québec, M. le Président.

**Le Président (M. St-Denis) :** Merci, Mme la ministre. J'avais comme prochain intervenant le député de Jean-Lesage. Il reste deux minutes. Je ne sais pas si vous pouvez avoir une question brève.

• (10 h 40) •

**M. Drolet :** Bien, écoutez, je vais prendre ces deux minutes-là pour faire une conclusion de ce que Mme la ministre vient de faire, parce qu'effectivement j'étais partie prenante de l'ex-gouvernement libéral, de la stratégie, et de M. Rozon, et d'ailleurs ce qui a été mis en place par l'autre ministre, et à quel point, en tant qu'adjoint parlementaire, j'ai eu le privilège de mettre l'importance que le tourisme avait pour notre gouvernement. D'ailleurs, on se battait souvent dans le caucus pour justement valoriser ça au sein du ministre des Finances pour dire que c'était un volet économique important.

Et, dans tous les caucus, ça ressortait tout le temps comme une priorité pour donner l'accès justement au tourisme dans les toutes les régions du Québec et mettre en priorité ce volet-là. D'ailleurs, ça a été reçu ici, ce rapport Rozon là, au mois de mai 2011, auquel on a eu un accueil extrêmement favorable de l'industrie parce qu'on a écouté l'industrie, on a mis en priorité de mettre l'industrie au-devant, et après ça le ministère a composé avec la qualité qu'ils avaient pour ajuster et faire en sorte de bonifier ce que le rapport Rozon avait mis sur la table. Et ça a été accueilli ici au mois de mai 2011 de façon extraordinaire. Alors, l'industrie était à ce moment-là convaincue qu'on allait s'occuper d'eux et surtout, de les avoir écoutés comme ça, que la... mais il y a eu un changement de gouvernement. Il y a eu, oui, quelques continuités, mais on va sans dire que je pense que le travail avait été initié par nous, et j'ai confiance que notre ministre puisse aller plus loin là-dessus.

Ça fait que, Mme la ministre, peut-être un peu en terminant, pour vous dire bravo, mais je pense que vos propriétés continuent à être dans ce sens-là, de suivre les traces de votre prédécesseur, de notre gouvernement à l'effet de l'importance économique du tourisme.

**Le Président (M. St-Denis) :** Alors, merci, M. le député de Jean-Lesage. Donc, la période, on va avoir un autre bloc tantôt, là, elle est terminée. Je suis prêt à reconnaître la députée de Saint-Hyacinthe, membre du deuxième groupe d'opposition, pour une période, un bloc de 23 minutes.

**Mme Soucy :** Merci, M. le Président. Alors, c'est une belle journée pour moi. C'est un plaisir d'être ici, à l'étude de crédits du ministère du Tourisme. Alors, je voudrais saluer Mme la ministre, ses collègues du cabinet, le ministère ainsi que le député de Bertrand, de l'opposition officielle. Et, de mon côté, je suis accompagnée du député de Johnson ainsi que de mon chercheur responsable des dossiers reliés au tourisme, Samuel Poulin. Alors, pour commencer, je vais faire des questions très courtes, des réponses brèves pour qu'on ait le temps d'en faire le plus possible. Deux heures, c'est très peu pour l'importance du ministère.

Alors, lors de la présente législature... précédente, excusez-moi, législature, l'ancienne députée de Charlesbourg qui était porte-parole du tourisme pour ma formation politique avait réclamé des consultations particulières et auditions publiques concernant l'utilisation inappropriée de fonds publics par Tourisme Montréal. Tout ça faisait suite à un rapport du Vérificateur général du Québec, M. Michel Samson, qui avait déploré que l'ATR de Montréal utilisait parfois des fonds publics de façon inappropriée, notamment à l'égard de la rémunération de son P.D.G. M. le Président, permettez-moi de relater les faits : un salaire de 398 000 \$ était versé au P.D.G. de l'époque, Charles Lapointe; des allocations annuelles excessives pour le voyage; voiture et conducteur fournis; les nuitées dans les hôtels de luxe, l'alcool, les repas gastronomiques, et j'en passe. On connaît la suite, M. Lapointe a quitté le bateau. En plus, en février dernier, Tourisme Montréal a congédié sa vice-présidente aux finances, Mme Gilmore, parce qu'elle n'avait pas sonné l'alarme à propos des comptes de dépenses abusifs de son ancien P.D.G.

Alors, la question qui s'adresse à Mme la ministre : En date d'aujourd'hui, quel est le salaire du nouveau P.D.G. d'ATR Montréal, M. Yves Lalumière? Je veux que la ministre également nous explique concrètement les mesures de contrôle de dépenses instaurées pour éviter les dilapidations de fonds publics. La dernière question dans le même volet : J'aimerais connaître la situation de l'ATR de Montréal qui reçoit des sommes considérables du gouvernement du Québec.

**Le Président (M. St-Denis) :** Mme la ministre.

**Mme Vien :** Je ne fais pas de mesure dilatoire, vous me connaissez, hein? Ils vous préparent bien, ce sont de bonnes questions. D'abord, Mme la députée de Saint-Hyacinthe, permettez-vous qu'on puisse... Vous aimez moins ça.

**Le Président (M. St-Denis) :** Non, moi, ça ne me dérange pas. Allez-y.

**Mme Vien :** On est entre nous, on va faire ça le moins formel possible.

J'ai lu le rapport du Vérificateur général avec attention. J'ai lu les recommandations donc qu'il fait à un certain nombre d'organisations et en particulier à Tourisme Montréal. J'ai lu aussi la réponse que donnait Tourisme Montréal au Vérificateur général, et ce que je peux vous dire aujourd'hui, c'est que Tourisme Montréal a répondu aux demandes du Vérificateur général en ce qui a trait à des mesures... Je vous dis ça de mémoire, Mme la députée, là, je pourrais retourner dans mes notes, là, mais je vous dis ça de mémoire, de mémoire de femme. On pourrait très certainement penser, par exemple, à des mesures de contrôle, à des politiques de voyage, ou des trucs comme ça, donc, de représentation, etc. Donc, tout ce qui a trait aux politiques de gestion demandées par le Vérificateur général a été mis en place.

Vous me demandez aujourd'hui c'est quoi, le salaire du P.D.G. de Tourisme Montréal. Je vous répondrai par deux choses. La première, c'est que Tourisme Montréal, dans notre jargon à nous, c'est comme une ATR, disons ça comme ça. C'est une ATR et c'est une organisation autonome gérée par un conseil d'administration. Quand vous me dites : L'organisme reçoit beaucoup d'argent des fonds publics, vous avez rigoureusement raison. Maintenant, quand vous me demandez, à moi, quel est le salaire du P.D.G., vous allez comprendre que ça ne relève pas de moi. Par contre, si vous allez dans le rapport du Vérificateur général — je vais mettre mes lunettes — à la page 15, le Vérificateur général parle bien qu'il s'agit des conditions de travail similaires à ce qu'avait son prédécesseur. Alors, on est en droit de comprendre, de ce qui est écrit ici, qu'il s'agit des mêmes conditions salariales, étant entendu que les conditions salariales n'est pas nécessairement, uniquement, la rémunération, mais aussi l'ensemble de l'oeuvre, là, tu sais, les régimes de pension, puis etc.

Moi, Mme la députée, je le disais tantôt au député de Bertrand, on n'est pas, personne, désincarné de la réalité ici, là, on voit tous la même chose puis on entend tous la même chose. Et je pense que tout le monde a été assez surpris de la situation. Moi, ce que je vous dis, puis je vous le dis très sincèrement, je ne vous conte pas d'histoire, je suis en train

de réfléchir à la situation compte tenu du fait qu'il y a beaucoup d'argent public qui est consenti à Tourisme Montréal. Puis, en même temps que je vous dis ça, je suis en train de vous dire en même temps que Tourisme Montréal est une organisation autonome et indépendante qui prend ses propres décisions. Elle a pris des décisions. On verra, nous, à prendre les nôtres. Mais la précipitation, Mme la députée, est bien mauvaise conseillère. Dans ce dossier-là comme en bien d'autres matières, j'aime bien prendre mon temps, surtout quand c'est aussi délicat.

**Le Président (M. St-Denis) :** Mme la députée de Saint-Hyacinthe.

**Mme Soucy :** Parfait. Merci, Mme la ministre. Alors, M. le Président, toujours dans le rapport du Vérificateur général qui date de novembre 2013, donc c'est très récent, on note à la page 18 que, et alors je cite, «Tourisme Québec ne s'assure pas que chacune des ATR gère de façon efficiente les sommes qui lui sont confiées». On pense ici : subvention pour le fonctionnement versée principalement sur une base historique; peu d'utilisation des renseignements obtenus des ATR pour comparer les performances; absence d'encadrement et de suivi des frais liés au démarchage, malgré les risques liés à ce type de dépenses.

Alors, ma question à Mme la ministre : Est-ce que Mme la ministre s'engage à répondre aux trois recommandations du Vérificateur général? Si oui, quand?

**Le Président (M. St-Denis) :** Mme la ministre.

• (10 h 50) •

**Mme Vien :** Merci beaucoup. Oui, merci. Alors, comme vous voyez, j'ai les informations devant moi.

D'abord, vous rassurer pour vous dire que, les recommandations qui ont été faites à Tourisme Québec, ils n'ont pas attendu que j'arrive pour agir. Ça, c'est une bonne nouvelle. Les gens, ce sont des gens qui sont responsables, rigoureux dans leur travail, très dédiés. Ils étaient à l'oeuvre depuis bien longtemps. Et ce que je crois savoir, c'est que déjà des discussions ont eu lieu avec le Vérificateur général qui se dit satisfait, si ma mémoire est bonne — hein, vous l'avez rencontré — et qui se dit satisfait de l'alignement que nous prenons sur chacune des recommandations qui nous ont été faites. Et un plan d'action sera déposé, si ma mémoire est bonne, Mme la sous-ministre, vous me corrigerez...

**Une voix :** ...

**Mme Vien :** Il est déjà déposé. Mais il sera déposé à l'Assemblée nationale, à la Commission de l'administration publique. Alors, à l'Assemblée nationale, alors, à l'automne. Alors, c'est l'alignement que nous prenons.

**Une voix :** ...

**Mme Vien :** On l'a déposé le 26 juin. Bon, c'est ça. O.K. Mais il va être étudié en commission parlementaire. C'est eux qui décident. Bon. Alors, les alignements sont pris, les réponses au Vérificateur général ont été données.

Maintenant, sur le financement que vous soulevez, sur les ATR, Mme la députée, c'est important, ce que vous faites et que vous le faites. Ce que je tiens à vous dire, moi, c'est que cette année nous avons appliqué, à la demande du Vérificateur général d'ailleurs, tout l'aspect performance qui avait été mis en place, faut-il le rappeler, par les ATR elles-mêmes. Il y avait un comité de cinq ATR qui avait été mis à contribution justement pour faire en sorte qu'on puisse développer un modèle où la performance serait au coeur des décisions, et ce modèle-là a été développé et mis en application. Ça, c'est important de vous le dire. Et, dans cette mouvance-là, il y a des ATR au Québec qui ont reçu plus de sous parce qu'elles sont plus performantes et il y en a qui en ont reçu moins parce qu'elles sont moins performantes. Ça, c'est très important que vous reteniez ça, qu'effectivement au gouvernement du Québec il y a beaucoup d'argent qui sont donnés, ce sont directement des subventions au fonctionnement, et que les organisations qui reçoivent des sous publics puissent les dépenser de façon rigoureuse, et que, les argentés qu'elles reçoivent, ces organisations-là... les reçoivent en fonction de critères de performance. Je pourrais d'ailleurs vous les nommer. Les critères, ce sont les suivants : l'importance de la région dans les recettes touristiques du Québec, l'importance des visiteurs hors Québec, l'indice de touristicité, les critères géographiques et l'indice de contribution régionale.

Ça va me permettre de vous parler un peu de la vision que j'ai du tourisme, et que j'ai pu valider, si vous voulez, auprès d'un certain nombre d'organisations que j'ai rencontrées, de personnes très liées au tourisme, et qui m'amène à entamer et à entreprendre une réflexion très en profondeur, très sérieuse sur le modèle d'affaires du tourisme au Québec. On réfléchit à voix haute et on réfléchit, tout le monde ensemble, et nous allons mettre aussi nos partenaires dans le coup pour avoir la meilleure solution possible pour faire en sorte que le tourisme au Québec soit géré et propulsé de façon le plus optimale possible au niveau du nombre d'interventions, au niveau du nombre de collaborateurs, au niveau du nombre d'organisations, aux montants d'argent qui sont donnés et dépensés. Par exemple, pour des événements, puis là je mets le tout tout au complet, là, par exemple, pour des événements Tourisme va donner des sous, Culture va donner des sous, Métropole va donner des sous, etc. Alors, comment on se déprend dans tout ce dédale-là au niveau de l'efficacité et de la performance?

Ça va me faire plaisir, M. le député, de déposer une lettre que j'ai envoyée à l'association des ATR du Québec et dans laquelle j'informe le président-directeur général des ATR associées, donc, à l'effet de cette réflexion qui s'amorce. On a de très, très bons outils. On parlait du Plan de développement de l'industrie touristique tantôt, là, qui est formidable, qui a créé une cohésion puis qui a créé une mobilisation. Mais, quand on regarde l'ensemble du modèle d'affaires, là, l'argent dépensé puis par le nombre de personnes qui le dépense puis le nombre d'organisations, est-ce qu'on peut faire mieux? Moi, je dis : Certainement, certainement.

**Document déposé**

Alors, je dépose la lettre, M. le Président.

**Une voix :** Madame.

**Mme Soucy :** Je vais passer à la prochaine question, si vous me permettez. M. le Président, j'aimerais parler de l'avenir de nos restaurants au Québec qui sont extrêmement importants et qui font partie du paysage touristique du Québec.

Alors, je crois que le tourisme épicurien est de plus en plus populaire et qu'il faut soutenir son développement également.

Je pense bien sûr aux restaurants ici, sur Grande Allée, mais également à nos restaurants en région. Les restaurants ont eu de nombreux défis, notamment les mesures de... les mesures, excusez-moi, resserrant les règles de l'alcool sur la route qui sont louables en soi mais qui ont affecté la consommation d'alcool dans les restaurants et par conséquent le profit. Si on pense aussi... l'achat des modules d'enregistrement pour permettre les factures obligatoires, qui sont des sommes considérables pour plusieurs restaurateurs, la pénurie de main-d'oeuvre à l'embauche des cuisiniers, par exemple, les réservations de congrès et réunions qui sont en baisse. D'ailleurs, Mme la ministre, je ne peux passer sous silence ma circonscription de Saint-Hyacinthe. J'ai déjà eu d'ailleurs la chance de sensibiliser Mme la ministre sur l'avenir de l'Hôtel des Seigneurs qui est essentiel à l'économie de ma circonscription de Saint-Hyacinthe. Et, j'ajouterais, si Mme la ministre suit mon raisonnement, plus les citoyens sont taxés — hausse de taxes scolaires, hausse des comptes d'Hydro-Québec, maintien de la taxe santé — alors il y a moins d'argent qui reste pour les familles pour aller dans les restaurants ou dans les hôtels.

Alors, la question que j'aimerais poser à Mme la ministre : Qu'est-ce que Mme la ministre compte faire pour appuyer et soutenir l'industrie de la restauration au Québec?

**Le Président (M. St-Denis) :** Mme la ministre.

**Mme Vien :** Mais la meilleure façon, je pense, moi, d'aider le secteur de la restauration au Québec, c'est d'amener du monde. Il n'y a pas à sortir de là, là, c'est aussi simple que ça. Or, quand on a des gens qui sont aussi performants que les palais des congrès, le Centre des congrès de Québec, le Palais des congrès de Montréal... Encore hier, il y avait un article de journal qui disait à quel point vous êtes performants. Profitez-en, messieurs, pour attraper le compliment au détour, mais c'est tout à fait à votre honneur. Et il n'y a pas de secret là-dedans, M. le Président, il faut créer la richesse puis il faut amener le touriste ici, au Québec, puis ça, c'est le défi de toute l'industrie touristique au jour le jour. Et plus on va avoir de touristes québécois intérieurs bien sûr qui vont être ici, au Québec, à prendre quelques vacances et davantage de touristes en provenance de l'extérieur du Québec et du Canada, bien je pense qu'on va faire en sorte qu'on va aider nos entrepreneurs, parce que, il faut le dire, vous qui, à la CAQ, êtes très sensibles à l'aspect privé, hein, des entreprises, de ne pas trop faire d'interventionnisme, etc., votre question me paraît peut-être un peu en décalage par rapport à votre position. Je ne veux pas vous prêter de mauvaise intention, pas du tout, là, mais je me verrais mal intervenir dans un domaine aussi privé que la restauration par ailleurs, où là où nous, on peut jouer, c'est vraiment sur le nombre de touristes qui peuvent...

**Une voix :** ...

**Mme Vien :** Voilà, vous avez tout à fait raison.

**Mme Soucy :** ...pour les touristes internationaux, alors quelle est, concrètement, là, la stratégie que vous allez appliquer?

**Mme Vien :** Bien, écoutez, on a des gens qui sont...

**Le Président (M. St-Denis) :** Juste un instant, là. On va éviter les discussions. On va, si vous voulez, peut-être repréciser votre question, et Mme la ministre...

**Une voix :** On va laisser terminer Mme la ministre.

**Le Président (M. St-Denis) :** Allez-y, allez-y.

**Mme Vien :** ...à votre question. Vous parliez tantôt des modules d'enregistrement des ventes, que ça donnait un coup dur. Je vous ai bien comprise. Est-ce qu'on peut être contre le fait qu'on paie nos taxes dans les restaurants? Je veux dire, il y a des gestes qui sont posés...

**Une voix :** ...

**Mme Vien :** Allez-y, Mme la...

• (11 heures) •

**Mme Soucy :** ...il faut quand même admettre que c'est une dépense pour les restaurateurs. Alors, ce n'est pas parce qu'on est contre, mais c'est des faits que j'élabore, qui ont été des durs défis pour l'industrie de la restauration.

**Mme Vien** : J'en suis, et ce que moi, je vous réponds, c'est : C'est une volonté nationale, c'est une volonté de solidarité, il faut récupérer ce qui revient à l'État.

Maintenant, c'est à nous, au Tourisme, de faire en sorte que nous atteignons ce qu'on a mis en place dans le Plan de développement de l'industrie touristique. Ce qu'on souhaite d'ici 2020 — de mémoire de femme, c'est ça, hein, 2020 — c'est attirer 7 millions de visiteurs de plus et d'augmenter de 7 milliards nos recettes touristiques, c'est de créer 50 000 emplois. Bien, ça, c'est la visite, là, ça, on reçoit de la visite avec ça, là. C'est à nous à être performants puis c'est à nous à faire les choses autrement. Puis comment on va y arriver? On va commencer par une révision des programmes, puis on va continuer avec une révision de la fiscalité, puis on va mettre notre monde au travail, puis on va faire de la prospection, puis on va aller faire du démarchage. Il n'y en a pas, de recette, il n'y a rien que celle-là, elle est aussi simple que ça.

**Le Président (M. St-Denis)** : Alors, Mme la députée de Saint-Hyacinthe, votre prochaine question.

**Mme Soucy** : Alors, combien de temps, M. le Président?

**Le Président (M. St-Denis)** : Il reste 4 min 20 s.

**Mme Soucy** : Alors, M. le Président, je suis très heureuse à chaque fois que l'actuel gouvernement reprend les idées de la coalition. D'ailleurs, le premier ministre ne s'est pas gêné pour rappeler que les orientations gouvernementales proviennent directement des idées de la coalition. D'ailleurs, comme membre de la commission politique de ma formation, j'ai eu le privilège de participer au volet touristique de notre programme, qui est en lien avec le plan Saint-Laurent.

Ma question sur la stratégie maritime des libéraux. On note un volet touristique. On peut y lire plusieurs éléments, mais un attire mon attention : mettre sur pied le bureau de l'offre touristique maritime qui permettra de créer des partenariats d'offres touristiques public-privé ou privé-privé tout en offrant un soutien gouvernemental aux institutions publiques et aux organisations privées.

Alors, la question à Mme la ministre : Où est rendu le projet de création de son bureau et quel sera le coût?

**Le Président (M. St-Denis)** : Mme la ministre.

**Mme Vien** : Ah! écoutez, M. le Président, je pense qu'on doit se situer, là, à un deuxième étage, là. Je veux dire, quand on parle de stratégie maritime, là on peut être dans les actions de bureau ou de... mais ça démontre toute l'importance que le gouvernement du Québec, M. le Président, accorde à la stratégie maritime. Et, quand elle parle de bonnes idées de la CAQ, le premier ministre, en cette Chambre, au bureau — là où on est, c'est son bureau — a toujours dit «quand il y a des bonnes idées» en regardant la CAQ puis en regardant le Parti québécois. C'est ça, de faire abstraction de la partisanerie, c'est de dire : Bien, il y a une bonne idée, c'est bon pour le Québec, c'est bon pour les Québécois, on la prend puis on la développe. Alors, tant mieux si effectivement on peut, les uns et les autres, s'inspirer des modèles qui sont développés. D'ailleurs, je serais intéressée, moi, à avoir des rencontres, sur une base régulière, avec vous. Avec M. le député de Bertrand, nous en avons, nous, sur une base informelle parce qu'on se connaît depuis longtemps. Mais vous avez peut-être des solutions sur la situation que vous avez soulevée un peu plus tôt, sur les restaurants. Vous avez très certainement des solutions à nous apporter. Et c'est ça qu'être une opposition qui est bonne et qui est constructive, c'est de partager avec nous ces solutions que vous avez très certainement développées.

Alors, en ce qui a trait à la stratégie maritime, M. le Président, et ça, j'en aurais pour une demi-heure pour vous en parler, mais je comprends que je n'ai pas ce temps, ce que je veux dire à la députée, c'est que nous allons nous concentrer sur des projets qui sont porteurs, c'est-à-dire des projets qui vont susciter de l'investissement privé qui va susciter des investissements dans nos régions.

D'ailleurs, dans le dernier... et la députée de Saint-Hyacinthe va très certainement se réjouir de ça, nous avons annoncé trois mesures quand même porteuses dans le dernier budget de M. Leitão, du ministre des Finances. Il y a 30 millions évidemment pour l'ensemble de projets qu'on aurait, dans les prochains mois, dans les prochaines années, à développer. Un exemple, M. le Président...

**Le Président (M. St-Denis)** : Mme la ministre...

**Mme Vien** : C'est terminé?

**Le Président (M. St-Denis)** : ...rapidement, pour permettre...

**Mme Vien** : L'intermodalité entre les escales, ça, c'est un projet qui est porteur. Ça, on va entrer dans l'arrière-pays pour amener des touristes là-bas. Également, les 30 millions pour l'espace Dalhousie ici, à Québec, et tout ce crédit d'impôt développé pour permettre que nos bateaux-excursions, par exemple, puissent bénéficier d'un levier économique pour aller se faire faire des radoubs, comme on dit chez nous, dans nos chantiers maritimes du Québec.

**Le Président (M. St-Denis)** : Mme la députée, il vous reste 30 secondes.

**Mme Soucy** : ...M. le Président. Alors, juste pour préciser ma question à Mme la ministre. Tantôt, je parlais du bureau de l'offre touristique. Quand est-ce, sa création? C'est quand, en fait, sa création? Et quel sera le coût de la création du bureau de l'offre touristique qu'il y a dans votre...

**Une voix** : ...

**Mme Soucy** : Maritime. Excusez-moi.

**Le Président (M. St-Denis)** : En 10 secondes, Mme la ministre.

**Mme Vien** : M. le Président, il y a deux mois presque jour pour jour que nous sommes en fonction. Nous sommes en train de déployer notre stratégie maritime. Et le premier ministre a mis en place un comité ministériel sur le développement de cette stratégie-là, a nommé un ministre responsable, et très certainement, en temps et lieu, l'ensemble du déploiement des projets sera connu et rendu public.

**Le Président (M. St-Denis)** : Merci, Mme la présidente. Alors, je vais donner la parole maintenant à un membre du gouvernement, M. le député de Pontiac. Ah! est-ce que M. le député de Jean-Lesage avait terminé tantôt, vous aviez un autre volet?

**Une voix** : ...laisser à...

**Le Président (M. St-Denis)** : Oui, dans le fond.

**Une voix** : Non, non. Bien, je peux y aller, mais c'est...

**Le Président (M. St-Denis)** : Alors, M. le député de Jean-Lesage, ensuite M. le député de Pontiac.

**M. Fortin (Pontiac)** : Merci, M. le Président. Tout d'abord, permettez-moi de saluer tout le monde qui est ici aujourd'hui, Mme la ministre, toute votre équipe, une salutation bien particulière à M. Croteau qui a été maire de la magnifique ville d'Aylmer pendant plusieurs années, qui a fait un travail formidable à ce niveau-là, à mes collègues de l'opposition et mes collègues ici, au gouvernement. Mme la ministre, c'est un plaisir de vous voir aujourd'hui mais de vous voir, de façon plus générale, dans le poste que vous occupez maintenant. On lui connaît, M. le Président, toutes les capacités nécessaires pour mener à bien ce ministère en lui donnant une vocation encore plus économique, et en tenant compte de l'importance de nos régions, et en mettant celles-ci de l'avant dans toutes les délibérations du ministère.

Tout d'abord, permettez-moi de prendre cette occasion, puisqu'on a ici tous les hauts dirigeants du tourisme québécois, de parler de ma région. C'est important qu'ils repartent de notre rencontre d'aujourd'hui sensibilisés à l'apport important qu'ont et que peuvent avoir l'Outaouais, Aylmer et le Pontiac pour attirer des touristes au Québec. C'est important pour le Québec de façon générale parce qu'on a à nos portes, nous, une population d'environ 1 million d'Ontariens, des gens qui, de façon générale, sont assez bien nantis, qui ont des fonds disponibles à dépenser dans une région immédiate, qui cherchent des activités familiales et qui cherchent souvent à se déplacer, mais pas trop loin. Et en même temps, M. le Président, à Ottawa, il y a 7,3 millions de touristes qui vont dans cette région-là à chaque année, qui dépensent 1 180 000 000 \$, que ce soit en hébergement, en restauration, en activités. Et, ces gens-là, on peut presque les voir de l'autre côté de la rivière, alors c'est à nous de trouver comment les attirer chez nous. Comment faire pour que tous ces gens traversent le pont et viennent en Outaouais? Eh bien, ça ne devrait pas être tellement compliqué parce que nous avons, et là je me permets de faire l'éducation du député de Champlain qui, j'en suis certain, réévaluera sa position sur les plus beaux comtés du Québec après mon exposé... Alors, je me permets de vous dire qu'on peut attirer ces gens-là et que nous avons les capacités de le faire, car, dans le comté de Pontiac, il y a la rue principale à Aylmer et le carré patrimonial, il y a le parc de la Gatineau — ou, si vous êtes amateur de plein air, vous devez vous permettre une visite au parc de la Gatineau — il y a le parc des Chutes Coulonge, il y a nos nombreux terrains de golf. Il y a également des événements — et peut-être qu'il m'accompagnera dans un de ces événements cet été — la foire agricole de Shawville, les courses de chiens à Bristol et tous les festivals musicaux, estivaux de notre région. Alors, à nous de faire connaître notre région, M. le Président, avec bien évidemment l'appui des différents paliers de gouvernement, incluant le gouvernement du Québec.

Mais là je m'éloigne un peu du sujet sur lequel je voulais vous interpeller aujourd'hui, Mme la ministre. Je veux parler aujourd'hui de tourisme d'affaires parce que le tourisme d'affaires, c'est quelque chose qui génère d'importantes recettes dans plusieurs régions du Québec, et ça contribue de toute évidence au rayonnement de notre province. Alors, quand on parle de Montréal, évidemment c'est un incontournable pour le tourisme d'affaires grâce à son accessibilité. Il y a plusieurs vols directs de partout à travers la planète vers Montréal. Montréal a un accueil légendaire, une gastronomie qu'on lui connaît bien. Il y a du shopping, il y a des installations d'affaires très, très, très appropriées et très bien développées. Alors, ça en fait un endroit prisé pour organiser nos conférences. Qu'on pense à Québec, la ville de Québec, quelle traite d'amener ses clients, ses partenaires, ses employés à Québec, avec son hôtellerie bien unique, son charme européen et, encore là, des installations d'affaires appropriées et développées pour recevoir tous ces gens!

• (11 h 10) •

Mais Québec a aussi ses défis, un climat bien particulier. Des fois, ça prend des connexions un peu difficiles pour venir à Québec. Alors, ce sont toutes des choses sur lesquelles il faut évidemment travailler.

Mais aussi le tourisme d'affaires, c'est le tourisme de nos régions. Quand je pense à mes collègues du Centre-du-Québec ici qui sont parfaitement situés pour accueillir les entreprises québécoises qui veulent se rencontrer... qui ici d'ailleurs n'a pas été à un congrès politique à Trois-Rivières, à Victoriaville ou à Drummondville? Et, encore je reviens avec l'Outaouais, qu'on pense au Hilton du Lac-Leamy, au Château Cartier dans mon comté et au Palais des congrès de Gatineau qui a été

complètement rénové au coût de 15 millions il y a quelques années, M. le Président, et qui est aujourd'hui à la hauteur des attentes des gens d'affaires de chez nous et d'ailleurs mais qui, lui aussi, fait face à une situation bien particulière : il fait compétition au Centre des congrès d'Ottawa qui est situé à moins de deux kilomètres de notre Palais des congrès et qui offre, lui aussi, plusieurs raisons de s'y installer. Mais, de façon plus générale, M. le Président, il y a quelques années, l'Association des professionnels de congrès du Québec, parce que, quand on a une industrie aussi vaste, on a évidemment une association des professionnels, avait confirmé que cette industrie du tourisme d'affaires et de congrès avait un apport de 128 millions de dollars. Et ça, c'était réparti sur 1 793 événements et congrès. Et donc qui connaît mieux ces 1 793 événements — bien, on peut peut-être arrondir à 1 800, disons «ces 1 800 événements» — que nos deux grandes sociétés qui ont le rôle d'attirer ces événements? Et là je pense au Palais des congrès de Montréal, au Centre des congrès de Québec. Et donc, à mon sens, on a tout, qu'on soit à Montréal, à Québec ou en région, on a tout, au Québec, au niveau des installations pour réussir, pour assurer la tenue de ces congrès et pour que les gens d'affaires choisissent le Québec.

Alors, j'aimerais peut-être que la ministre continue dans cette lancée et nous dise ses plans pour le tourisme d'affaires. Et j'ouvre également la porte, si mes collègues de l'opposition y sont intéressés, à ce qu'on puisse entendre peut-être l'un des P.D.G. que la ministre a mentionnés un peu plus tôt, qui sont ici aujourd'hui, à nous parler de comment ils continuent d'attirer ces investissements vers leurs installations.

**Le Président (M. St-Denis) :** Merci, M. le député. Mme la ministre.

**Mme Vien :** Si l'opposition officielle et la deuxième opposition acceptent, je vais essayer de me discipliner et de ne pas trop parler parce que vous allez voir que les deux personnes qui m'accompagnent, M. Bouchard, du Centre des congrès de Québec, et M. Larivée, du Palais des congrès de Montréal, parlent autant que moi, hein, et c'est des gens volubiles parce que ce sont des gens passionnés qui ont quelque chose à dire et qui ont une belle histoire à raconter, celle du tourisme d'affaires au Québec.

Bien entendu, on parle de Québec et de Montréal parce que ça constitue les deux portes d'entrée majeures du Québec, M. le Président, pour les gens qui nous viennent, bien entendu, de l'extérieur, et les deux, le Centre des congrès et le Palais des congrès, sont vraiment excessivement performants, ils reçoivent des prix, ils se distinguent, et ça, je tiens à le souligner. Maintenant, M. le député qui vient de poser sa question avec brio, je l'invite à aller prendre connaissance... et j'invite l'opposition aussi, si ce n'est déjà fait, de prendre connaissance... Vous voyez, il est annoté, c'est le mien, il est bien utilisé, c'est le *Plan de développement de l'industrie touristique*. En page 38, il y a deux portes d'entrée majeures qui sont identifiées et pour lesquelles nous devons prêter une attention particulière, mais nous avons également soulevé, M. le député, la possibilité de regarder le potentiel important que représente une troisième porte d'entrée, soit celle de l'Outaouais, compte tenu, vous l'avez saisi, de sa proximité avec l'Ontario et une partie bien sûr états-unienne, là. Alors, ça, c'est important de considérer cela, c'est en page 38.

M. le Président, avec votre permission, si MM. Bouchard et Larivée veulent dire un petit mot, je pense qu'ils apprécieraient grandement... pour nous parler du développement économique suscité par les affaires que génèrent ces deux organisations.

**Le Président (M. St-Denis) :** Alors, ça va me prendre un consentement. Consentement? Mme la députée, consentement? Alors, j'aimerais que vous vous identifiiez, et votre titre, s'il vous plaît.

**M. Bouchard (Pierre-Michel) :** Ça va aller? Tout le monde m'entend bien? Mme la ministre, MM. les députés, M. le Président, le tourisme d'affaires...

**Le Président (M. St-Denis) :** Juste vous identifier, avec votre titre, s'il vous plaît.

**M. Bouchard (Pierre-Michel) :** Oui, Pierre-Michel Bouchard, P.D.G. de la Société du Centre des congrès de Québec depuis quelques années et évidemment un des acteurs du tourisme d'affaires au Québec, puisque c'est très important. Permettez-moi de vous en dresser un portrait en quelques instants, en quelques traits, et mon collègue Raymond pourra par la suite continuer aussi.

D'abord, hier, à Berlin, les deux sociétés d'État ont été reconnues, le Palais des congrès... dans les trois finalistes... dans les trois finalistes finaux, excusez le mauvais français, et le Centre des congrès a fini quatrième ou cinquième, on le verra à l'analyse. Donc, sur 400 institutions, je pense qu'on a, au Québec, à se glorifier d'avoir deux institutions très performantes. Mais le tourisme d'affaires, par exemple, à Québec... Pour une subvention de plus ou moins 14 millions, le Centre des congrès génère entre 100 et 120 millions, par année, de revenus, puisqu'il s'agit d'un modèle gouvernemental assez intéressant par lequel nous sommes en sous-traitance, et 0,09 \$ sur 0,10 \$ est retourné immédiatement dans l'industrie privée. Donc, c'est un modèle assez performant.

Une parenthèse sur la restauration pour Mme la députée. Nous avons à Québec un programme où nous aidons, dans les mois difficiles, nos... on accorde des sous à des congrès pour aller manger dans des restaurants, un coupon de 50 \$ par client. 1 400 marchands Loblaw's, le 28 janvier dernier, et certains restaurants ont fait des meilleures soirées que le 31 décembre, une moyenne de 114 \$ par... Donc, je pense que ça, ça fait partie de notre mission, le développement à l'étranger, puisque notre mission est surtout de les amener au Québec, de les amener de l'Ontario, par exemple, et de les amener du reste du Canada, les États-Unis et la Nouvelle-Angleterre. Je pense que pour chaque dollar... Le tourisme d'affaires était méconnu et un peu noyé dans tout et n'avait pas de constitution. Depuis quelque temps, je pense qu'on est de plus en plus considérés parce qu'on s'occupe de faire valoir l'importance de cette ressource.

Voilà. Pour ma part, j'y suis allé à grands traits, mais, 1 \$ pour 10 \$, je pense que ça va. Si mon collègue...

**Le Président (M. St-Denis) :** Alors, je vous remercie. Donc...

**M. Bouchard (Pierre-Michel) :** ...

**Le Président (M. St-Denis) :** Oui.

**M. Bouchard (Pierre-Michel) :** ...cet été, 12 événements internationaux à Québec, c'était dans le journal ce matin, 19 millions de retombées économiques. Voilà.

**Le Président (M. St-Denis) :** Merci. Alors, je céderais la parole. Vous identifier, votre titre, s'il vous plaît, en sept minutes.

**M. Larivée (Raymond) :** Je voulais préciser ce que mon collègue P.-Michel vous mentionnait.

**Le Président (M. St-Denis) :** Juste votre nom et votre titre, s'il vous plaît, avant de débiter.

**M. Larivée (Raymond) :** Oui. Raymond Larivée, P.D.G. au Palais des congrès de Montréal depuis quatre mois, anciennement un hôtelier depuis 30 quelques années.

Alors, je voulais préciser ce que mon collègue mentionnait. Il y avait à Berlin une réunion annuelle de l'association internationale des centres de congrès du monde, et, à préciser, Montréal est arrivé troisième meilleur centre de congrès au monde; Québec, quatrième meilleur centre de congrès au monde. Alors, je pense que, pour le Québec, Mme la ministre, c'est tout à notre honneur.

Je mentionnais aussi lors des assises au mois de mai à Laval que Montréal comme destination est reconnue à la fois par deux associations internationales dont je vous saute les noms comme étant la destination qui attire, dans les deux Amériques, et du Nord et du Sud, le plus grand nombre de congrès et d'événements internationaux. Et vous allez me dire : Plus que Rio de Janeiro? Oui, plus que New York, plus que Los Angeles. Et pourquoi? À cause de la qualité de nos infrastructures, à cause des installations, à cause de l'agrandissement qu'il y avait eu voilà 10 ans ou 12 ans au Palais des congrès. Et, quand on parle de subventions, vous le savez très bien, c'est 34 millions de dollars qui servent principalement et strictement à payer la dette et les taxes municipales, pour des retombées économiques de 210 millions cette année et 280 quelques millions qui ont été réservés cette année pour les années à venir. Alors, quand on fait la même équation mathématique, il est clair qu'il y a des retombées clairement identifiables sur l'ensemble de la dynamique touristique à Montréal.

**Le Président (M. St-Denis) :** Alors, merci, MM. Larivée et Bouchard, pour vos interventions. Je céderais maintenant le droit de parole au député de Jean-Lesage pour une période qui reste. Il reste 5 min 25 s.

• (11 h 20) •

**M. Drolet :** Merci. Alors, mon cher M. le Président, écoutez, j'aimerais vous parler un petit peu puis revoir avec la ministre tout à l'heure le modèle d'affaires de son ministère, d'ailleurs, qui est en cours pour être en mesure d'être établi pour être capable de respecter, naturellement, ce qui a été mis en place, naturellement, dans les gouvernements précédents.

Alors, dans son rapport spécial sur l'évolution du solde budgétaire du gouvernement du Québec publié le 3 juin dernier, le Vérificateur général par intérim, Michel Samson, a confirmé ce que nous pensions, soit que les finances publiques étaient dans un état bien plus que lamentable, ce qui laissait entendre... ce que laissait entendre, pardon, le gouvernement précédent. Le déficit était alors évalué à 3,1 milliards, soit 600 millions de plus que ce qui avait été annoncé par l'ex-ministre des Finances, Nicolas Marceau. Le gouvernement péquiste avait complètement perdu le contrôle, à ce moment-là, des finances.

Ce rapport spécial du Vérificateur général a donc confirmé cette impasse dans laquelle se trouvaient les finances publiques. Si aucune mesure immédiate n'avait été prise, le déficit atteindrait 5,9 milliards cette année et 7,6 milliards l'an prochain. Le gouvernement connaissait la situation, mais il a décidé de se mettre un petit peu plus la tête dans le sable. Le statu quo n'était pas donc une option si nous voulions souhaiter en venir à une prospérité pour les générations à venir. Le budget déposé par notre gouvernement le 4 juin dernier témoigne de la volonté de notre gouvernement de renouveler avec l'équilibre budgétaire et dès l'an prochain. Évidemment, pour y parvenir, un effort collectif est nécessaire.

Le premier ministre a donc demandé la collaboration de chacun de ses ministres, d'ailleurs la mise en place sur plus de deux commissions. La commission sur la fiscalité et celle de la révision des programmes ont été mises sur pied. L'objectif du gouvernement est de revoir l'ensemble des mesures du régime fiscal des particuliers et des sociétés. Du côté du ministère du Tourisme, quelles sont les mesures que vous comptez prendre pour atteindre, Mme la ministre, ces objectifs?

**Le Président (M. St-Denis) :** Mme la ministre.

**Mme Vien :** Oui. Bien, c'est une question franchement importante. D'ailleurs, tout à l'heure, j'ai eu l'occasion de soulever à la députée de Saint-Hyacinthe ce modèle d'affaires dans lequel... en fait, cette révision dans laquelle nous nous lançons, je vous dirais, avec toute la lucidité avec laquelle on est capables, parce que ce n'est pas rien, là. Puis je pense que, passez-moi l'expression anglaise, le timing est bon pour le faire.

Et je suis convaincue que les collègues ici, qu'ils soient du Parti québécois ou qu'ils soient de la CAQ, seront d'accord avec nous de saisir cette occasion qui nous est donnée sur un plateau d'argent pour faire oeuvre utile dans le

contexte d'une révision des programmes et dans le contexte d'une révision aussi de la fiscalité, parce que, disons-le très franchement, le ministère du Tourisme, c'est pas mal d'affaires. Il y a beaucoup de choses là-dedans, il y a beaucoup de monde là-dedans, il y a beaucoup d'argent aussi. Et il y a aussi des programmes qui existent. Alors, ça, évidemment, ça va intéresser Mme Robillard et son équipe pour regarder, au tourisme et sur l'échelle gouvernementale, bien entendu, mais avoir aussi une attention particulière pour le ministère du Tourisme, comment... Est-ce que les programmes que nous avons sur la table actuellement donnent les rendements que nous souhaitons? Est-ce que des programmes qui existaient et qui existent toujours répondent encore à la demande? Est-ce qu'ils sont toujours aussi pertinents? Est-ce que la façon de verser l'argent par le gouvernement du Québec est la meilleure façon actuellement utilisée? Est-ce qu'on ne peut pas faire mieux? Est-ce que des sommes qui sont dépensées par plusieurs personnes le sont de façon efficiente? Je pense qu'on peut se poser ces questions-là et saisir cette opportunité que nous avons.

On parle aussi de fiscalité. Nous avons, dans nos cartons, M. le Président, des programmes de crédits d'impôt. On a une panoplie de leviers puis d'aides qui sont déployés à la grandeur du Québec. Alors, il faut regarder ça avec toute la lucidité dont on est capables, dans un souci d'en arriver à l'objectif du déficit zéro, alors, cette démarche que nous entreprenons, tout le monde ensemble, et à laquelle je convie tous les partenaires, soient-ils de l'ATR, des palais des congrès, centres de congrès, intervenants dans le milieu des CLD, etc., pour faire en sorte que nous fassions toujours mieux et avec l'argent dont on dispose. À la fin des courses, à la fin de la journée, là, c'est toujours la même personne au bout du fil. Vous savez c'est qui, hein? C'est le contribuable. Puis lui, il nous implore, il nous exhorte à faire attention aux deniers publics qu'il nous confie.

Et c'est dans cette optique-là que nous allons faire la révision des programmes et de la fiscalité avec beaucoup, beaucoup de rigueur et que nous allons lancer ce nouveau modèle d'affaires.

**Le Président (M. St-Denis) :** Alors, merci, Mme la ministre. Maintenant, nous passons au bloc, un bloc de 15 minutes, pour l'opposition officielle. Donc, je reconnais le député de Bertrand.

**M. Cousineau :** Merci, M. le Président. Peut-être une petite pensée spéciale pour M. Garon qui est décédé dans les dernières heures. M. Garon a été ministre de l'Agriculture, ministre de l'Éducation. Il a été maire de Lévis. Alors, c'était un parlementaire aguerri ici, à l'Assemblée nationale, qui a travaillé sous René Lévesque. Donc, une petite pensée spéciale pour lui ce matin puis nos condoléances à la famille. Probablement que ça va être souligné demain par le président de l'Assemblée nationale.

Bon. Pour en revenir à l'étude des crédits, bon, c'est sûr que, bien, j'ai vu mes confrères décliner un peu les attraits touristiques de leurs régions. Bien, moi, je suis dans les Laurentides, puis c'est bien sûr que, lorsqu'on regarde les Laurentides, on parle de pôles touristiques attractifs extraordinaires avec toute la vallée de Saint-Sauveur à plus de 2 milliards d'évaluations foncières uniformisées; la région de Tremblant, avec 2,5 milliards d'évaluations foncières uniformisées. C'est colossal. Il y a beaucoup de mouvements au niveau touristique dans cette région-là avec le parc linéaire entre Saint-Jérôme et puis Mont-Laurier. Juste pour vous dire, le parc linéaire dans les Laurentides, c'est 1 000 passages... excusez, 1 million de passages touristiques par année avec le cyclisme puis le ski de fond, donc c'est gigantesque.

C'est sûr que, lorsqu'on parle de tourisme puis d'hébergement dans nos régions à travers le Québec, évidemment on voit pointer aussi de l'hébergement clandestin, là, hein, c'est un dossier qui est quand même assez chaud, et puis ce qu'on appelle l'hébergement illégal. Et je sais qu'il y a un comité qui a été mis en place dans les derniers mois sous votre prédécesseur, Mme la ministre — vous me permettez, M. le Président — un comité qui a été mis en place. Je vais essayer de poser des questions assez rapides pour qu'on puisse en avoir le plus possible. J'aimerais savoir quel est l'avancement. Est-ce que vous êtes... un petit peu, là, vous avez des données concernant l'avancement de ce comité de travail? Et puis quel est l'échéancier final? À quel moment ils devraient déposer leur rapport? Parce que c'est vraiment une problématique importante dans nos régions.

**Le Président (M. St-Denis) :** Mme la ministre.

**Mme Vien :** Oui. Moi, je suis un peu sous le choc, là, du décès de M. Garon, honnêtement. Bien, merci de nous partager cette information-là.

Je n'ai pas connu M. Garon au moment où il était à l'Assemblée nationale, vous le comprendrez bien, mais j'ai rencontré cet homme-là il y a plusieurs années, bien entendu, et, quand j'ai fait le métier de journaliste, évidemment je le croisais. Il était député... pas député, mais il était maire de Lévis. Il n'était pas aimé de tout le monde, il était aimé de plusieurs personnes, mais il ne laissait personne indifférent, hein, M. Cousineau. On peut dire ça. Et c'est un homme, si ma mémoire est bonne, qui est originaire de Saint-Michel-de-Bellechasse. C'est ça, hein? Il était originaire de Saint-Michel-de-Bellechasse et, si ma mémoire est aussi bonne, il a déjà eu un chalet à Saint-Anselme. Alors, je me remémore ces souvenirs-là avec beaucoup, beaucoup de plaisir, un politicien dont on a beaucoup à apprendre, n'est-ce pas, proche de sa population, un politicien de proximité. On dit qu'il insistait pour faire l'épicerie à chaque semaine — c'est fou, hein, on est un peu comme ça, nous aussi — pour aller à la rencontre de citoyens et citoyennes de son comté. Et, d'une élection à l'autre, M. Garon entrait comme député parce qu'il était quelqu'un qui était à l'écoute. Et je me rappelle que mes parents nous disaient : Quand on rencontre Jean... Alors, bien, coudon, c'est une grosse tristesse, une grosse perte pour le Québec. J'en profite pour saluer sa famille et leur offrir, au nom de tout le monde ici, nos sympathies, nos condoléances.

C'est un grand dossier que vous soulevez là. C'est un très grand dossier que vous soulevez là. On disait tout à l'heure, hein, qu'on veut revoir le modèle d'affaires du tourisme au Québec puis que, tu sais, il y a de nouvelles technologies, il y a de nouvelles façons de faire, il y a de nouvelles entreprises qui naissent. Les jeunes sont beaucoup sur l'aspect

technologique des choses. Les réservations ne se font plus comme elles se faisaient. À l'époque, hein, on prenait le téléphone puis on appelait, puis aujourd'hui c'est beaucoup sur une base individuelle, par Internet. Alors, les gens sont de plus en plus autonomes, voient les choses de plus en plus différemment, et c'est un peu dans cet esprit-là aussi. Je parlais tantôt : Il y a beaucoup d'intervenants en tourisme, il y a beaucoup d'argent, il y a... personnes uniquement dans le CLD qui font du tourisme. Bon, comment on peut rapailler tout ce monde-là, l'argent et ces nouvelles façons de faire là puis comment on peut faire, avoir une vision commune puis aligner le tourisme sur de nouvelles bases?

Évidemment, quand on parle d'hébergement touristique illégal, ça nous chicote un peu. Et je l'aborde par cette porte de nouveauté en vous disant : Ce qui est considéré comme hébergement illégal sous-tend aussi, pour des gens qui n'ont pas la certification, pour les gens qui sont carrément illégaux... ça existe, là, on s'entend là-dessus, mais aussi ça sous-tend qu'il y a un nouveau modèle peut-être qui se développe puis qu'il faut observer, analyser, documenter.

Ceci étant dit, vous avez raison de soulever que le prédécesseur, M. le député de Matane, a mis en place un comité pour regarder c'est quoi qui se passe au Québec, là, avec ces gens qui louent moins de... c'est plus de 30 jours, etc. Il y a des possibilités, là, de louer soit son appartement, ou son studio, ou sa maison ou son chalet, mais tout l'aspect illégal des choses est actuellement observé et documenté par un groupe de travail effectivement qui a été mis en place par votre collègue. Et il y a un rapport qui va nous être déposé à l'automne, et évidemment que je prendrai le temps de lire avec beaucoup d'attention, avec certainement des recommandations. On verra à ce moment-là comment on se gouverne par rapport à tout cet aspect des choses puis à la documentation qu'on pourra lire à l'intérieur de ce rapport-là. Essentiellement, c'est ça.

• (11 h 30) •

**Le Président (M. St-Denis) :** M. le député de Bertrand.

**M. Cousineau :** Oui. Merci, M. le Président. Alors, vous avez mentionné dans le bloc précédent, bon, qu'il fallait regarder la quantité de nuitées, la quantité de visiteurs lorsqu'on évalue un dossier concernant soit les festivals majeurs ou encore les festivals en région. Bon, je peux comprendre. C'est clair que, dans une région, d'avoir 150 nuitées, ça a un impact extrêmement important, comparativement à 1 000 nuitées à Montréal. Et donc il faut tout prendre ça en considération. Je sais que le ministère présentement travaille avec des partenaires à l'élaboration d'un guide d'analyse, un guide d'analyse pour évaluer ou du moins pour donner des balises concernant l'évaluation des festivals à travers le Québec.

Alors, ma question est de savoir à quel moment, M. le Président... Je crois que c'est en septembre ou octobre qu'on doit avoir le dépôt de cette grille d'analyse. Et puis je ne sais pas si on peut parler maintenant, immédiatement, de critères, mais, lorsqu'on parle de nuitées puis lorsqu'on parle de visiteurs, c'est une chose, mais il doit y avoir d'autres critères qui entrent en ligne de compte. Alors, est-ce que la ministre peut nous donner un petit peu quelques grandes lignes concernant cette grille d'analyse qui est en préparation présentement?

**Le Président (M. St-Denis) :** Mme la ministre.

**Mme Vien :** Merci beaucoup, M. le Président. Je sens votre malaise un peu quand vous me dites «les petits événements», «calculer les nuitées». C'est sûr que, dans certaines régions du Québec, les petits événements comme le Festival de la galette à Saint-Lazare ou le festival western de Saint-Gervais, ça n'amène pas beaucoup de nuitées. On va se dire les choses très sincèrement. Par ailleurs, les gens de tourisme d'affaires ou les autres intervenants en tourisme, comment eux, ils peuvent faire en sorte, dans nos deux portes d'entrée, puis peut-être une troisième bientôt... comment on peut faire en sorte qu'on prolonge les séjours des gens puis qu'on leur suggère d'aller dans l'arrière-pays? Je vais l'appeler comme ça, avec beaucoup, beaucoup de respect, c'est chez nous aussi. Alors, ça, ça peut effectivement susciter des nuitées qui n'existent pas actuellement et amener les touristes à venir vérifier et à voir toute la beauté des paysages et ce qui se passe chez nous.

Maintenant, sur la question précise que vous posez, il y a effectivement un guide méthodologique qui sera développé, et il était grand temps, je pense, qu'on s'y attarde, pour faire en sorte que... Et parlons des grands événements pour tout de suite, là, ces 150 quelques que nous finançons, grosso modo, là, annuellement. Il y en a 119 qu'on va financer, de mémoire de femme, là, pour l'été et l'automne, quelque chose comme ça. Mais il nous apparaissait important de pouvoir mesurer... Même si les organisations sont obligées de transmettre au ministère du Tourisme une étude sur l'achalandage, nous n'avions pas un document qui était en mesure de nous donner les informations concernant les retombées économiques. Alors, ça, c'est important de le souligner. Et il était urgent de s'y attarder. Et c'est ce que va nous donner comme informations ce nouvel outil méthodologique qui est développé par des firmes spécialisées et qui sera mis à la disposition de l'ensemble des événements et festivals au Québec pour qu'on puisse, une fois pour toutes, là, regarder toutes ces organisations-là sur une même base de calcul et d'appréciation de l'événement.

Alors, ce qu'on me glisse à l'oreille, c'est : Si tout va bien, M. le député de Bertrand, peut-être à l'automne, on sera en mesure, hein, de pouvoir compter sur cet outil-là.

**Le Président (M. St-Denis) :** M. le député de Bertrand.

**M. Cousineau :** Merci, M. le Président. Sur un autre volet, le gouvernement fédéral s'est retiré, dans les dernières années, de la promotion du tourisme à l'étranger. On l'a vu, ça a eu de l'incidence au niveau des Américains. Il y a eu une baisse d'achalandage des visiteurs américains dans les dernières années. Et puis ma question, elle est très simple, à la ministre : Est-ce qu'elle entend rencontrer ses homologues fédéraux pour essayer de voir si certains programmes vont être rétablis ou s'il va y avoir une plus grande collaboration par la Commission canadienne du tourisme en ce qui a trait à la promotion du tourisme, faire la promotion des provinces à travers les États-Unis puis les pays étrangers?

**Le Président (M. St-Denis) :** Mme la présidente.

**Mme Vien :** Mme la présidente?

**Le Président (M. St-Denis) :** Mme la...

**Mme Vien :** Oui. Moi, je veux bien présider. Pas de problème.

**Le Président (M. St-Denis) :** Déformation, déformation. Mme la ministre. Ça fait deux fois que je vous interpelle comme ça. Alors, il reste trois minutes.

**Mme Vien :** Ah! M. le Président, il n'y a pas d'offense. Il y a des choses bien plus graves que ça dans la vie. C'est une bonne question que pose le député de Bertrand. Puis effectivement tous les partenaires sont importants, hein, tous les sous qui sont investis le sont tout autant pour faire en sorte qu'on ait les moyens de nos ambitions. Tantôt, je parlais de 7 millions de plus de visiteurs, 7 milliards de retombées, 50 000 nouveaux emplois. Bien, ça ne se fait pas en criant ciseau, ça se fait avec des actions, ça se fait avec des plans d'action, ça se fait avec un plan de développement de l'industrie touristique, ça se fait avec des moyens. On comprend que les moyens sont limités; je pense que ça a été assez dit ici ce matin, qu'il faut gérer l'argent avec rigueur et sérieux. Maintenant, est-ce que le gouvernement fédéral peut faire un tour de roue supplémentaire? Est-ce qu'il peut s'investir davantage? C'est très certainement des sujets que nous aurons à discuter lors de notre passage à Charlottetown — je pense, c'est au mois de septembre, si ma mémoire est bonne — où, là, il y aura une conférence provinciale-fédérale sur cette question-là.

**M. Cousineau :** ...dernière question, j'imagine.

**Le Président (M. St-Denis) :** Il vous reste deux minutes, oui. Allez-y, M. le député de Bertrand.

**M. Cousineau :** Oui. Bien, peut-être une dernière question. Concernant le Stade olympique, bon, je me souviens très bien, il y a quelques mois, la députée de Soulanges avait posé une question ici même, en Chambre, au ministre du Tourisme, à savoir quelle était sa priorité concernant le toit du Stade olympique et puis, donc, elle avait pressé le ministre à ce moment-là de donner un échéancier. Alors, je vous relance la même question, Mme la ministre — vous permettez, M. le Président : Est-ce que vous avez un échéancier concernant le toit du Stade olympique? Parce que, bon, on sait que ce toit-là se détériore non pas d'année en année, mais de semaine en semaine.

Alors, j'aimerais savoir si vous avez un plan de match concernant le toit du Stade olympique à Montréal.

**Mme Vien :** Absolument.

**Le Président (M. St-Denis) :** Mme la ministre, une minute.

**Mme Vien :** Oui. Bien, absolument, M. le député. C'est une question importante que vous soulevez. Je paraphraserai le premier ministre qui nous disait il n'y a pas si longtemps : Il faut trouver la meilleure solution au meilleur coût pour le payeur de taxes. Entendons par là «le contribuable». Évidemment, le plus vite possible, qu'on en arrive à une solution, oui, un plan de match effectivement, mais tout ça est en cours actuellement. Je devrais normalement recevoir, au courant de l'automne, un rapport de l'état des lieux et quelques propositions d'alignement pour le toit du Stade olympique, le Stade olympique, qui est, rappelons-le, un produit d'appel pour le Québec mais en particulier pour Montréal et un équipement très certainement au potentiel immense.

Et c'est ce genre de considérations qui vont nous guider dans la prise de décision, étant entendu aussi que la capacité de payer du contribuable québécois sera très certainement dans les premières considérations, mais tout aussi importante sera la sécurité des visiteurs pour cet équipement sportif, et ça pourra nous permettre, bien entendu, d'augmenter les recettes générées par les activités du Parc olympique.

• (11 h 40) •

**Le Président (M. St-Denis) :** Merci, Mme la présidente. Je vais maintenant... C'est une déformation professionnelle, Mme la ministre. Alors, merci, Mme la ministre. Donc, je vais reconnaître maintenant le député de Maskinongé pour un bloc de 18 minutes, un dernier bloc.

**M. Plante :** Merci beaucoup, M. le Président. Donc, à mon tour, ce matin, je saluerai le député de Bertrand, ma collègue de Saint-Hyacinthe, le député de Johnson ainsi que mes collègues du côté du gouvernement, sans oublier la charmante présence de la ministre du Tourisme, et vous me permettez à mon tour de souligner la présence de la sous-ministre, Mme Giguère, qui est native de ma circonscription et dont je connais plusieurs membres de sa famille qui oeuvrent activement au développement économique du beau comté de Maskinongé et de la région de la Mauricie.

Vous l'avez dit, M. le Président, et mes collègues ont fait un peu leurs chauvins en parlant de leurs circonscriptions, donc je me permettrai à mon tour de vous parler de la belle d'à côté, bien, effectivement, la Mauricie. Donc, la Mauricie est un appel touristique important pour le Québec. On n'a qu'à penser aux nombreux événements majeurs, soit le Grand Prix de Trois-Rivières, le Festival western de Saint-Tite, le Festival international de la galette de sarrasin, le Festival de la truite mouchetée, sans oublier les événements déjà mentionnés par mon collègue de Champlain précédemment. J'aimerais

aussi parler des produits d'appel touristiques internationaux dont ma circonscription a une jouissance de plusieurs de ces installations, soit l'Hôtel Sacacomie, l'Auberge Le Baluchon, la pourvoirie du Lac Blanc, et sans oublier bien sûr les pourvoiries dans la Haute-Mauricie. J'aimerais aussi parler... ou sensibiliser les gens aux événements touristiques de plus petite envergure dans chacune de nos circonscriptions, soit les petits festivals, et tout ça, qui sont des événements souvent primordiaux pour l'essor économique d'une région ou d'une circonscription. Vous savez, M. le Président, à l'instar de mes collègues, je suis très, très fier de ma circonscription et je sais que la ministre est une personne sensible au développement des régions et surtout au développement des produits d'appel touristiques en région. J'ai pu discuter à de nombreuses reprises avec la ministre sur ce sujet qui me touche particulièrement, soit le développement des petits... soit des circuits agrotouristiques dont la députée de Saint-Hyacinthe a parlé tantôt, soit des petits événements en région. Moi, je vais vous donner l'exemple d'un joyau touristique qui est les fermes de la Nouvelle-France dans ma circonscription — M. Robitaille me fait un grand sourire — un dossier où il a été très sensibilisé à l'époque où il était au ministère. Ce dossier avait pris forme sous notre ancien gouvernement, donc dans les années 2010-2011, la construction d'une ferme qui regroupe vraiment tout le produit d'appel touristique, le produit, si on veut, d'appel touristique rural.

Sans plus tarder, j'irai un petit peu plus dans le vif du sujet ou dans le vif de la question. La députée de Saint-Hyacinthe tantôt a abordé la stratégie maritime, et, oui, effectivement nous avons le privilège au Québec d'avoir un magnifique fleuve qui arpenté ou qui sillonne, si on veut, tout le Québec au complet. Et la Mauricie a l'avantage d'avoir un port comme le port de Trois-Rivières. Mais aussi la majorité de ces villes est bordée par le sud du... le sud de la Mauricie, excusez-moi, est bordé par le fleuve Saint-Laurent. J'aimerais vraiment que la ministre ce matin nous parle vraiment, selon sa vision et selon la vision du ministère, de tout le potentiel que le fleuve Saint-Laurent a, et tout l'estuaire, au niveau touristique.

Alors, M. le Président, si vous me permettez, j'aimerais que ma collègue la ministre nous explique davantage tout le potentiel touristique lié à la mise en valeur de l'estuaire du Saint-Laurent. Merci.

**Le Président (M. St-Denis) :** Alors, merci, M. le député. Mme la ministre.

**Mme Vien :** Merci beaucoup pour la question. Ça ne m'étonne pas que ce soit ce collègue qui soulève toute cette question du fleuve, lui dont la circonscription, et la région, est aux abords du fleuve Saint-Laurent et pas très loin de là... je ne sais pas si je le dis correctement, mais de la biosphère du Lac-Saint-Pierre.

**Une voix : ...**

**Mme Vien :** Bon, tiens, voyez-vous, hein, regardez, là, on commence à bien connaître nos lieux au Québec.

Bien, écoutez, je l'ai dit tout à l'heure, je vais le répéter, la stratégie maritime, c'est une priorité gouvernementale, alors on va s'y affaïrer avec toute la vigueur dont on est capables, parce que, le fleuve, on a la chance d'avoir ça au Québec, c'est un joyau patrimonial, disons-le, là, exceptionnel, naturel. C'est 4 000 kilomètres, grosso modo. Ça traverse 16 régions, 53 MRC, on ne pense pas à ça, hein, 53 MRC. C'est le troisième plus long fleuve en Amérique du Nord et le 17e plus long au monde, alors on a une chance inouïe que ce soit chez nous qu'il coule. Et aussi ça représente 10 % de la réserve mondiale d'eau douce, alors ça, c'est une chance vraiment exceptionnelle.

Vous dire, M. le Président, qu'on a commencé à s'intéresser et à parler du potentiel fluvial au Québec assez sérieusement aux alentours des années 2005-2010 où, là, il y avait un contexte, et c'était, de mémoire, M. Bachand qui était à ce moment-là ministre du Tourisme, si ma mémoire est bonne, l'ex-ministre des Finances pour notre gouvernement. Il y avait un tourisme américain qui était plutôt en baisse, mais, en même temps qu'il y avait cette situation-là, nous avions en même temps deux escales au Québec, Québec et Montréal, qui recevaient des croisiéristes internationaux, mais essentiellement en provenance de Boston et de New York. Et, considérant tout le potentiel, année après année, que cette industrie suscite, il est venu, bien entendu, aisément à l'idée du ministre à l'époque et de ses collaborateurs de faire en sorte de mousser davantage cette industrie-là, d'où, à ce moment-là, un contrat donné à une firme pour faire la cartographie, si vous voulez, du Québec en termes de ce que pourrait représenter la configuration d'escales au Québec. L'histoire, on la connaît, on en est maintenant avec neuf escales pour lesquelles le gouvernement du Québec a réservé des sous, chez lesquelles on a investi beaucoup d'argent justement pour y aller d'infrastructures, parfaire l'accueil, former le personnel. Alors, c'est aujourd'hui un circuit franchement dépareillé que nous avons pour accueillir des croisiéristes internationaux.

D'autre part, il fallait aussi consentir de l'argent mais aussi de l'énergie pour développer des activités dans chacune de ces escales-là. Savez-vous pourquoi, M. le Président? C'est parce que la deuxième source de revenus pour les bateaux internationaux qui débarquent dans nos escales, ce sont les excursions. Alors, non seulement on développe des excursions pour nos croisiéristes, mais en même temps ce sont, bien entendu, des services qui profitent à la population locale. Maintenant que nous sommes forts de ces escales qui sont en place, ces neuf escales — il y a en six, celles que nous avons développées dans l'espace de 2005-2006, et on ajoute maintenant Montréal, Trois-Rivières et Québec — on se positionne et on se demande : Quelle est la suite des choses? Bien, on ne réinventera pas le bouton à quatre trous, hein? Ça marche, les croisières. Les escales sont bien positionnées, elles ont de bonnes infrastructures. Nous avons, au cours des dernières années, développé une offre touristique et culturelle assez majeure. Il y a des musées qui ont vu le jour à Sept-Îles notamment grâce aux deniers publics. Ça a suscité des investissements privés dans ces localités-là. Maintenant, ce qu'on se dit, M. le Président, c'est : Comme le tourisme international est disponible, comme les croisiéristes augmentent d'année en année et comme nous accueillons de plus en plus de bateaux venant de l'étranger et plus uniquement de Boston ou de New York, nous devons continuer, me semble-t-il, de consolider cette industrie, et c'est ce que nous allons faire, M. le Président.

Je ne sais pas, tantôt, si j'ai donné ces chiffres-là, parce que je parle beaucoup puis je dis beaucoup de choses, mais, dans l'espace des dernières années, M. le Président, les croisières internationales, là, c'est carrément en explosion,

dans le bon sens du terme. On accueille à peu près 320 000 personnes. Avez-vous une idée de ce que ça représente quand ces gens-là débarquent en région, dans une des escales? Ça, c'est de l'argent neuf.

**Une voix : ...**

• (11 h 50) •

**Mme Vien :** Saguenay. Croisières fluviales, M. le Président : 52 000; observation des mammifères : 275 000 visiteurs. Essentiellement, l'observation des mammifères — vous me corrigerez, Mme la sous-ministre — c'est essentiellement dans le parc marin du Saguenay. Alors, voilà une manne qui arrive. Et je suis allée les visiter, ces gens-là, d'ailleurs, il n'y a pas si longtemps. Quand je suis allée donner le coup de départ de l'événement Pierre-Lavoie, je suis allée rencontrer les gens du port là-bas, des gens, là, dévoués, dépareillés qui ont le sourire jusque-là et qui sont de bonne humeur. Pourquoi? Parce que ça rapporte puis ça a redynamisé aussi cette partie de cette région.

Maintenant, M. le Président, nous voulons continuer sur cette lancée-là, continuer à consolider cette industrie. Maintenant, on va faire un pas de plus. Tantôt, j'ai parlé d'un 30 millions annoncé dans le budget. Il y a un 31 millions également pour la place Dalhousie pour mieux encore accueillir les croisiéristes internationaux qui débarquent à Québec. On va donc investir dans des circuits. On va investir aussi dans l'intermodalité, comment, entre routes, bateaux et autres moyens de transport, on peut passer de l'un à l'autre quand on a des visiteurs au Québec, comment je fais, moi, s'il y a des croisiéristes à Québec, pour amener ces gens-là à Bellechasse, par exemple, ou ailleurs, à Portneuf, visiter un attrait touristique, peut-être les garder une journée, leur faire faire une activité particulière. C'est aussi la vision que nous avons de développer de nouveaux produits touristiques, de nouveaux attraits touristiques, et je sais, M. le sous-ministre Dubé, que la SEPAQ a des projets dans ce sens-là. La SEPAQ qui est très performante, c'est une société d'État au Québec qui est très performante, qui a de bonnes idées. On sent qu'il y a du génie dans cette organisation-là, et ça se voit quand ils sont à développer de nouveaux produits.

Alors, c'est bon pour les régions, c'est bon pour le tourisme, c'est bon pour attirer de nouveaux visiteurs étrangers, notamment, cette stratégie maritime. C'est tellement bon, M. le Président, que le premier ministre du Québec a décidé de nommer un ministre responsable de cette stratégie-là qui est le député de Rivière-du-Loup et c'est tellement bon aussi qu'il a demandé à une dizaine de ministres, dont je suis, de faire partie d'un comité ministériel dont la seule et unique mission est de développer cette stratégie maritime et de la déployer à la grandeur du Québec parce que ça, c'est de l'économie, parce que ça, c'est de l'argent neuf et parce que ça, c'est des emplois un peu partout et que nous en avons fait une priorité.

**Le Président (M. St-Denis) :** Je vous remercie, Mme la ministre. Alors, je reconnaîtrais maintenant le député de Laval-des-Rapides.

**M. Polo :** Oui. Bonjour, M. le Président. Merci beaucoup. Dans le dernier budget du député de D'Arcy-McGee... non, dans le dernier budget du ministre Leitão, le ministre des Finances a annoncé la relance du Plan Nord. Comme vous le savez, ça a fait partie de notre plateforme électorale. Et, juste pour l'année 2014-2015, il est prévu d'injecter 63 millions dans le Fonds du Plan Nord. Cet argent servira notamment à financer des travaux d'infrastructure tels que le prolongement de la route 138, la réfection de la route de la Baie-James ou encore celle de la route 389 sur la Côte-Nord. Le Plan Nord sera mis en branle avec la participation des communautés locales et autochtones et en fait c'est un vaste chantier qui s'effectuera dans une optique de développement durable. Mais il n'y a pas que les communautés locales qui profiteront de ce projet d'avenir, celui-ci se traduira par des retombées économiques pour l'ensemble des régions du Québec. Des gens d'un peu partout en province y travailleront, et plusieurs PME y contribueront en fournissant des matériaux et de la main-d'oeuvre, ce qu'on appelle également le Plan Sud.

Un volet touristique fait également partie de la stratégie nordique de notre gouvernement. D'ailleurs, une somme de 3,2 millions a été annoncée dans le dernier budget pour développer ce secteur. M. le Président, j'aimerais que la ministre puisse nous expliquer ou nous répondre. J'aimerais savoir de quelle façon elle entend utiliser et de quelle... J'aimerais vous entendre sur l'utilisation que votre ministère compte faire de cet argent et de ce budget additionnels. Merci.

**Le Président (M. St-Denis) :** Merci, M. le député. Mme la ministre, il vous reste 4 min 30 s.

**Mme Vien :** Ça, c'est très ingrat, ça, quatre minutes pour parler du Plan Nord.

Quel beau projet pour le Québec, un des plus beaux qu'on ait eu à présenter depuis les dernières décennies, honnêtement, là! Et c'est tellement dommage, puis là je vais me permettre un petit, petit, petit commentaire peut-être négatif, que le Plan Nord n'ait pas survécu sous l'ancienne administration, qu'il ait été mis sur respirateur artificiel, malheureusement. C'est la seule critique que je vous formulerai parce que je vous estime beaucoup. Mais nous avons donc décidé de reprendre ce dossier-là, M. le Président, et de le mener de main de maître pour faire en sorte que ça donne les résultats qui étaient escomptés, puis ça, on va y arriver, je peux vous le garantir, parce qu'on a une équipe dédiée en arrière de ce projet-là, un premier ministre qui est convaincu. On a un comité ministériel, encore une fois, sur lequel je siège, qui est dédié à cette question-là. On a un bureau de commercialisation qui fera le pont entre le Sud et le Nord, c'est-à-dire les besoins du Nord, comment le Sud peut nous aider pour que les retombées économiques soient, oui, effectivement pour le nord du Québec et ses communautés qui vivent là-bas mais aussi que le Sud puisse tirer son épingle du jeu avec le Plan Nord. Il y aura une société qui sera responsable de tout son déploiement pour que ça se fasse de façon intelligente et de belle façon, dans le respect des communautés qui y vivent et dans le respect du développement durable, M. le Président. C'est 72 % du territoire du Québec, tout le monde le sait. À l'époque, c'était 80 milliards d'investissement, c'était 20 000 emplois qu'on voulait créer avec ce projet fantastique qui a fait rêver le monde entier. 20 000 emplois par année, alors, ce n'est pas rien.

Jusqu'à maintenant, au niveau du ministère du Tourisme, M. le Président, nous avons la... je vous le dis de mémoire, la stratégie de développement au nord du 49e parallèle. Et nous, on prend ce travail-là parce que c'est un travail qui a été bien fait. On va relancer et réactiver cette stratégie-là pour en faire le volet touristique du développement du Plan Nord. Déjà, jusqu'à maintenant, vous dire qu'il y a 38, près de 40, là, projets qui ont été développés pour une somme d'investissement de 7,8 millions de dollars. Ça a généré grosso modo 50 millions au total. Alors, c'est vous dire que d'investir dans le Nord, c'est très, très, très payant. On dit que pour chaque dollar qu'on investit dans le Plan Nord ça rapporte quelque chose comme 6 \$. Alors, tu sais, ça, ça suscite de l'investissement privé. Le gouvernement du Québec en met, mais le privé également crée de la richesse en investissant de son côté également.

Ce que nous voulons faire, essentiellement, c'est d'investir dans les infrastructures, dans la formation, ça, c'est essentiel, dans la formation, comment on accueille les gens, comment on aborde les gens, comment on en prend soin quand la visite arrive, d'autant plus que, dans le Nord, c'est particulier, ce n'est pas le même contexte, ce ne sont pas les mêmes équipements. Alors, il faut avoir cette formation auprès de nos gens, puis évidemment ça va créer de l'emploi dans nos régions nordiques. Il faut être conscients aussi que ça prend un accompagnement qui est particulier, ça prend aussi de la modulation, ça prend de l'adaptation dans nos programmes pour répondre aux besoins de ces communautés fantastiques, formidables que j'ai eu la chance de visiter quand j'étais ministre des Services sociaux, qui vivent au nord du 49e parallèle.

Nous voulons aussi, M. le Président, faire en sorte que nous puissions goûter aux saveurs et au terroir des nations autochtones au Nord. M. le Président, on va travailler très, très fort et sans relâche pour faire en sorte que ces clientèles qui sont friandes de visites dans l'Arctique, dans le Nord... Il y en a, ils dépensent des fortunes, des fortunes. Je n'ai pas la liste devant moi, mais de pays qui sont visités... Donnez-m'en donc un, un pays nordique, là, qui...

**Une voix :** La Finlande.

**Mme Vien :** La Finlande. Bien, en tout cas, c'est en plein développement. Alors, il faut absolument, nous aussi, aller chercher notre part du gâteau, dans ce sens-là. Et on va travailler très fort, M. le Président, également pour faire du Plan Nord une destination de classe mondiale puis on va le faire de façon intelligente et respectueuse des communautés et de l'environnement.

**Le Président (M. St-Denis) :** Merci, Mme la ministre.

**Mme Vien :** Est-ce que j'ai d'autre temps encore?

#### Adoption des crédits

**Le Président (M. St-Denis) :** C'est terminé, c'est dommage. Alors, le temps alloué à l'étude des crédits du volet Tourisme étant écoulé, nous allons maintenant procéder à la mise aux voix. Ainsi, le programme 1, Tourisme, est-il adopté?

**Des voix :** Adopté.

**M. Cousineau :** Sur division.

**Le Président (M. St-Denis) :** Sur division. Et l'ensemble des crédits budgétaires du portefeuille Tourisme pour l'exercice financier 2014-2015 est-il adopté?

**Des voix :** Adopté.

**M. Cousineau :** Sur division.

#### Documents déposés

**Le Président (M. St-Denis) :** Sur division. Merci. Alors, en terminant, je dépose les réponses aux demandes de renseignements de l'opposition.

Et la commission suspend ses travaux jusqu'à 15 heures afin d'entreprendre l'étude des crédits du volet Économie, Innovation et Exportations. Merci.

*(Fin de la séance à 11 h 59)*